

J'ai le droit

Le dernier des huit fascicules de *La Presse*

Vous et la justice pénale:
«*Votre liberté en jeu*»



Québec accorde 17% aux juges

Le salaire des 290 magistrats passera de 113 000 \$ à 134 64 \$ en juillet

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Au moment où il offre un pour cent d'augmentation aux salariés du secteur public, le gouvernement Bouchard va accorder une majoration de salaire de près de 20 % aux juges du Québec qui verront leur revenu annuel passer de 113 000 \$ à 134 640 \$, à compter de juillet prochain.

Ce faisant, Québec va entériner les recommandations du rapport déposé par Me

Claude Bisson, l'ancien juge en chef de la Cour d'appel qui, en août dernier, préconisait une augmentation importante de traitement pour les magistrats québécois.

« Comme ministre de la Justice, je suis en accord avec les recommandations du rapport Bisson », a déclaré sans hésiter hier la ministre de la Justice, Linda Goupil. Et elle a insisté sur la nécessité d'une commission parlementaire pour que les « gens du Québec et les parlementaires soient bien au fait de ce rapport ».

Du côté de l'opposition libérale, on ne fera pas obstacle à l'application du rapport, a indiqué à *La Presse* François Ouimet, le critique libéral dans le dossier de la justice. « Il est certain que monsieur Tout-le-Monde aura des problèmes à comprendre que le gouvernement offre des augmentations de 5 % sur trois ans aux employés du secteur public et de 17 % aux juges », a-t-il commenté, précisant toutefois que le rapport Bisson est limpide: les magistrats québécois ont une charge de travail beaucoup plus lourde que

leurs collègues des autres provinces et sont parmi les moins bien payés.

Le gouvernement Bouchard avait jusqu'au 12 mai pour indiquer le sort qu'il réservait aux recommandations du rapport Bisson, qui font l'objet d'un très large consensus dans la communauté juridique québécoise. Il était libre d'adopter ou non les recommandations ou même de les modifier. La Cour suprême, en septembre 1997, avait décrété que, pour

Voir **QUÉBEC** en A2

Escalade du désastre humanitaire au Kosovo

L'OTAN rejette l'offre de Milosevic

d'après AFP et AP
BRUXELLES

L'OTAN a rejeté hier un début d'ouverture du président Slobodan Milosevic et s'est déclarée « déterminée » à poursuivre ses raids aériens contre la Yougoslavie, tout en dénonçant l'escalade du « désastre humanitaire » en cours au Kosovo.

Le président yougoslave s'est dit prêt, après une médiation russe, à « commencer à réduire » ses forces au Kosovo si les raids de l'OTAN cessent. L'OTAN a aussitôt rejeté cette proposition, la jugeant « très insuffisante ».

Le président américain Bill Clinton et le chancelier allemand Gerhard Schroeder sont tombés d'accord, lors d'un entretien téléphonique, pour estimer que les

Voir **ESCALADE** en A2

Autres textes en pages A6 et A7



PHOTOS REUTERS

Pendant que de jeunes Serbes brûlaient un drapeau canadien à Belgrade pour protester contre les raids aériens de l'OTAN, le « désastre humanitaire » s'amplifiait au Kosovo. Des colonnes de réfugiés albanophones fuyaient les combats en gagnant par la montagne la Macédoine voisine qui, débordée, a commencé à les refouler. Dans ce qui apparaît comme un « exode planifié » d'avance, quelque 100 000 Kosovars ont déjà été chassés de leur province par les Serbes au cours de la dernière semaine.

Montréal International serait inefficace, révèle une étude

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Une analyse réalisée pour le compte de Montréal International identifie des lacunes importantes dans les objectifs et le fonctionnement de cet organisme, et en appelle à un resserrement de son mandat, trop dispersé, et à un renouvellement de son personnel, souvent « incompatible » avec les besoins.

Les auteurs de cette analyse faite en janvier 1999 et que *La Presse* a obtenue soulignent que les organismes des régions de Kansas City (Kansas) et Richmond (Missouri), qui obtiennent beaucoup de succès dans un rôle semblable à celui de Montréal International — de promotion et de recrutement

d'investisseurs —, comptent sur beaucoup moins d'employés pour fonctionner ainsi que sur un budget annuel plus petit.

Kansas City emploie 16 personnes et Richmond seulement 11, comparativement à 45 à Montréal International. « Un organisme n'a pas besoin d'un grand nombre

d'employés, mais plutôt de personnes compétentes et motivées », soulignent les auteurs. Les budgets annuels des deux organismes américains sont de l'ordre de 2,5 millions, alors que le budget d'administration de Montréal International, créé en 1996, représente le double.

Réalisée par Nortel Networks pour le compte de Montréal International, l'étude le compare à trois organismes semblables « de premier ordre », soit le Kansas City Area Development Council (KCADC), créé en 1976, le Greater Richmond Partnership (GRP), créé en 1994, et Greater Philadelphia First (GPF), créé en 1983. Le

Voir **MONTREAL** en A2

L'Immigration réunira les couples homosexuels

ANDRÉ NOËL

Une directive du ministère fédéral de l'Immigration datant du 8 mars, obtenue par *La Presse*, ouvre la porte à la réunification des couples homosexuels pour des considérations humanitaires, ainsi que des couples hétérosexuels non mariés.

Jusqu'à maintenant, seuls les conjoints étrangers mariés à des Canadiens ou à des résidents permanents pouvaient profiter du programme de réunification des familles (ainsi que leurs enfants). La dernière modification provoquera une petite révolution parmi les agents d'immigration.

Dorénavant, un étranger pourra s'établir au Canada en faisant valoir qu'il est le conjoint d'un citoyen canadien, ou d'un résident permanent, de sexe opposé ou non.

« La séparation de conjoints de fait ou de même sexe se trouvant dans une situation assimilable à une union conjugale constitue un cas où il y a lieu de considérer les considérations humanitaires. Il faut évaluer ces demandes comme toutes les autres, selon leur bien-fondé particulier », indique la directive, qui s'adresse aux agents d'immigration du gouvernement fédéral.

La directive invite les agents à s'assurer que le candidat qui veut immigrer au Canada fasse partie d'une « union authentique » et n'essaie pas par des moyens détournés d'obtenir son admission. Les agents doivent ainsi évaluer le degré d'interdépendance des conjoints. Pour s'assurer que les conjoints forment bel et bien un

Voir **L'IMMIGRATION** en A2

276 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index C6
- immobilier C8, C7, D13, D14
- marchandises D14
- emplois D14 à D16
- automobile D16, D17

- affaires D2
- Arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E2
- télévision E1
- Pub-marketing D18
- Bandes dessinées C7

Bridge E6
Cyberpresse B6
Décès E6
Économie D1 à D12
- Pub-marketing D18
Feuilleton D17
Êtes-vous observateur C6
Horoscope C7
Loteries A2, A5
Mode C1 à C5, C8
Monde A6, A7, E8
Mots croisés D13, S10
Mot mystère D17
Opinions B3
Politique B1, B4, B5, B7
Tabloïd Sports
- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL

La barbarie
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Plutôt nuageux
Max. 9, min. 2
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

Voyagez et courez la chance de gagner une
Pourquoi pas vous?
(Modèle classe C-230, année 2000, 4 portes, couleur noire Intérieur/extérieur)
Chaque tranche de 400\$ d'achat vous donne une chance
TIRAGE PRÉLIMINAIRE à tous les dimanches à 19 h à l'émission **Play-Key** de la station de radio **CFMB 1290 AM**.

Liste des gagnants du tirage préliminaire du 28 mars 99 :

Marie-Marjorie Laudeus	Hubert Bonneville
Lolotte Maingrette	Paul David
Louis Jacques Harey	Pierre José
Lolotte Maingrette	Marie-Anne Loussaint
Marie Oriole Loussaint	Lyvianne Valmé
Oriol Loussaint	Jean Salomon
Silbert Célamour	Marie Claire Cineus
Jeune Carlo	Marie F. Polisca
	Joseph Yvrose

Haiti 1 sem. 887\$
Hôtel : Moulin sur mer 3 repas

Spéciaux d'Avril FORMULES TOUT INCLUS

Cienfuegos 658 \$	San Andres 798 \$
Santa Martha 698 \$	Puerto Plata 798 \$
Varadero 748 \$	Acapulco 798 \$
Puerto Vallarta 798 \$	Ixtapa 988 \$

multi-voyages

Quelle que soit votre destination
Notre but : vous faire voyager
Notre force : bien vous conseiller

8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

Suites de la une

Québec accorde 17% aux juges

QUÉBEC / Suite de la page A1

assurer l'indépendance des magistrats, leurs conditions de travail ne devaient pas faire l'objet de négociations avec l'État-employeur. Ce faisant le plus haut tribunal déboutait le gouvernement Bouchard qui avait plaidé le contraire.

Les 290 juges des chambres civile, criminelle et pénale et du tribunal de la jeunesse, gagnent actuellement 113 492 \$, un salaire gelé depuis le 1er juillet 1992. Le salaire des juges nommés par Ottawa est de 162 300 \$ et sera porté bientôt à 175 000 \$. Les juges québécois bénéficient d'un régime de pension entièrement défrayé par les fonds publics. La

Conférence des juges du Québec réclamait la parité avec les magistrats fédéraux ou au moins d'atteindre 90 % de la rémunération payée par Ottawa.

Comparés à leurs collègues des autres provinces les magistrats québécois font figure de parents pauvres. Un juge en Nouvelle-Écosse gagne 124 000 \$, en Colombie-Britannique 139 000 \$, en Ontario 131 300 \$, et en Alberta 152 000 \$ à compter du 1er avril.

Soulignant que le rapport Bisson « avait été très bien fait », Mme Goupil a précisé que la commission parlementaire à venir serait « un exercice de pédagogie ».

À la période des questions, la ministre Goupil a eu maille à partir avec le député

Ouimet qui avait relevé les cas de trois juges administratifs du Québec dont le mandat n'avait pas été renouvelé. Deux d'entre eux, Louise Cobetto et Pierre Mercier, venaient de la filière politique. La première était membre du cabinet du député libéral Jean-Pierre Saint-Onge, président de l'Assemblée nationale au début des années 1990, le second avait été député libéral de Bellechasse de 1973 à 1976.

En Chambre, M. Ouimet a rappelé qu'on ne pouvait plaider le manque de travail, l'argument de Québec pour mettre fin à ces trois mandats, puisque 17 000 personnes sont en attente d'une décision du Tribunal administratif du Québec. Mme Goupil a souligné que c'est le gouvernement du Parti québécois qui avait mis en place le Tribunal adminis-

tratif et rendu plus transparents les critères président à la nomination des juges et commissaires.

M. Ouimet a rappelé que la Conférence des juges administratifs, dans une lettre au ministre Goupil le 18 février, dénonçait la décision de ne pas renouveler les mandats de ces trois juges. « La notion de 'besoins du tribunal' constitue un prétexte commode pour éliminer des membres dont on ne veut plus et ce pour des motifs qui demeurent non avoués », dénonçait la présidente de la Conférence, Anne Leydet. Au ministère de la Justice, on expliquait que la charge de travail à la section du territoire et de l'environnement ne justifiait pas ces renouvellements. Or, souligne M. Ouimet, un autre juge a été affecté à ces dossiers.

Escalade du désastre humanitaire au Kosovo

ESCALADE / Suite de la page A1

constituent pas une base pour une solution politique », a déclaré la Maison-Blanche. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) a immédiatement rejeté tout « compromis » avec Belgrade.

L'OTAN s'est dite « déterminée » à continuer les raids après la mission du premier ministre russe Evgueni Primakov à Belgrade, a indiqué un responsable sous couvert de l'anonymat.

Après Belgrade, Primakov s'est rendu à Bonn pour rendre compte au chancelier Schroeder, dont le pays préside actuellement l'Union européenne, de ses discussions avec Milosevic.

Selon Schroeder, s'exprimant à la télévision allemande, Milosevic « a rompu tous les accords qu'il avait conclus jusqu'à présent et il nous faut un signal très clair. Ce signal ne peut être donné que par un retrait des troupes (serbes du Kosovo) ».

Primakov a maintenu que Milosevic souhaitait des « discussions constructives, directes et immédiates », et qu'il s'est dit prêt à « créer les conditions d'un retour des réfugiés » au Kosovo.

« Le problème doit être réglé, mais il ne

peut l'être que par des moyens politiques ; il ne peut pas l'être avec des milliers de tonnes de bombes », a déclaré le chef de l'État yougoslave dans un communiqué diffusé par la télévision officielle yougoslave.

Après sept jours de bombardements sur la Yougoslavie, l'OTAN a fait état hier d'une escalade du désastre humanitaire au Kosovo et autour de la province, avec un afflux croissant de réfugiés dans les pays voisins, notamment en Albanie. Le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, a affirmé que l'exode a été « planifié à l'avance » par Belgrade. « C'est quelque chose que nous n'avions pas vu depuis l'évacuation de Phnom Penh dans le milieu des années 70 par les Khmers rouges », a ajouté M. Shea.

Les États-Unis ont affirmé qu'ils commencent à voir au Kosovo des « indications d'un génocide potentiel ». À New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'est dit « profondément indigné » par les informations de « nettoyage ethnique » mené par les forces serbes au Kosovo.

Selon Hashim Thaci, représentant de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), dans une déclaration à la chaîne allemande ZDF, 100 000 personnes ont été rassemblées par les forces serbes dans le centre de Pristina, chef-lieu du Kosovo. La Ligue démocra-

tique du Kosovo (LDK) a ajouté que des groupes paramilitaires et des policiers serbes tentaient d'expulser les habitants de la ville sous la menace.

Selon l'OTAN, six localités du Kosovo, dont Pristina, ont été incendiées par les forces serbes.

Le général David Wilby, responsable de l'OTAN, a annoncé que les alliés allaient intensifier leurs bombardements. « Il n'y a pas eu de K.O. Nous savions que le K.O. ne viendrait pas rapidement », a déclaré le porte-parole du Pentagone.

« Nous en sommes au septième jour. Je pense qu'il faudra beaucoup plus de temps pour réduire ces forces autant que nous le jugeons souhaitable », a-t-il ajouté, confirmant que l'OTAN concentrait depuis lundi ses attaques « sur les troupes terrestres (serbes) au Kosovo et hors du Kosovo ».

Le porte-parole du Pentagone a révélé que le recours éventuel à l'hélicoptère d'attaque Apache était à l'étude. C'est une arme redoutable contre les chars et l'artillerie, mais son utilisation au Kosovo constituerait un pas vers l'envoi de troupes au sol, selon des sources militaires américaines.

L'OTAN fait l'objet de pressions croissantes pour l'envoi de forces terrestres au Ko-

sovo, mais l'Italie a rappelé que cette option n'avait pas été discutée à l'OTAN, et l'opinion publique dans plusieurs pays européens s'y oppose.

Des commandos des forces spéciales américaines, britanniques et françaises sont déjà à l'oeuvre au Kosovo pour collecter des informations sur les forces serbes, écrivait hier le quotidien français *La Croix*. Selon le journal, qui ne cite pas ses sources, les commandos passent par l'est de la Macédoine « afin de collecter des renseignements sur la situation au Kosovo et parfois même en découdre avec l'ennemi ».

La Croix ajoute que l'OTAN est sur le point de donner l'ordre aux forces spéciales de passer à une étape supérieure en intervenant contre les Serbes pour contrer les massacres de civils.

L'exode massif de dizaines de milliers de Kosovars continue vers l'Albanie, le Monténégro, et la Macédoine, qui, débordée, a commencé à refouler des réfugiés. Tirana a appelé à l'aide internationale pour faire face à cet afflux.

Selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, plus de 90 000 Albanais ont quitté la province depuis le début des raids mercredi dernier, dont plus de 60 000 pour l'Albanie, 20 000 pour le Monténégro et 9000 en Macédoine.

Montréal International serait inefficace, révèle une étude

MONTRÉAL / Suite de la page A1

premier se targue d'avoir aidé 400 entreprises (45 000 emplois) à choisir comme nouvel emplacement la région de Kansas City, où sont concentrés plusieurs grands noms des télécommunications. Le second revendique entre autres des investissements majeurs dans le domaine des semi-conducteurs

LA SUPERGRILLE

Précision

Deux erreurs se sont glissées dans les définitions de la supergrille publiée en page S11 de notre numéro de dimanche. Au 6V-2 il faut lire Averse (et non Adverse) et au 15V-7 Vole (et non Voie). Nos excuses.

comme Motorola (trois milliards) et White Oaks (1,5 milliard).

Or, le succès de Kansas City et Richmond tient beaucoup à la stabilité et à l'engagement de leur main-d'oeuvre, entièrement recrutée dans le privé, notent les analystes qui, dans une étude remise à MI il y a un an, soulevaient déjà les problèmes liés à la pratique du prêt de personnel.

Des 45 employés de MI, une vingtaine sont prêtés par le secteur public. Ces derniers ont beau avoir bien réussi dans leurs domaines respectifs, ils ne sont pas nécessairement ceux dont l'organisme a besoin, soulignent les auteurs.

« Ceci a eu pour résultat de laisser Montréal International avec un personnel hautement qualifié, mais incompatible avec les descriptions de tâches (...) Dans aucun cas, on ne doit choisir les membres d'une équipe simplement parce qu'ils sont disponibles, qu'ils attendent une mutation, sont en chô-

mage ou sous-utilisés. » Cela donne aussi lieu, selon le rapport, à des « tensions politiques internes ». « Les individus présentaient davantage leur pensée politique (fédérale-provinciale-municipale) à la place d'une synergie non partisane », écrivent les auteurs, avant d'inviter Montréal International à se doter d'une main-d'oeuvre à temps plein provenant du privé.

Les auteurs se demandent aussi si Montréal International ne disperse pas trop ses efforts en s'occupant non seulement de promotion de Montréal et de prospection d'investissements, mais aussi d'attirer des événements culturels et sportifs internationaux, de promouvoir les exportations et de développer Montréal comme cité internationale. « Montréal International doit revoir son mandat et évaluer si son engagement avec des projets spéciaux, culturels, de sport, d'exportation, véhicule le progrès ou si, inversement, il le bloque ». Car la « concentra-

tion » est un préalable à la mise sur pied d'une campagne de promotion « structurée et choisie ». Les auteurs rappellent que Kansas City a innové en 1994 en dévoilant le concept *Smart Cities*, qui voulait imposer la région comme le meilleur endroit aux États-Unis pour faire des affaires via l'électronique. Richmond a pour sa part réussi à imposer depuis 1995 le slogan « Nouveau symbole mondial d'affaires ». Le représentant du Kansas City Area Development Council, interrogé dans l'analyse de Nortel, se montre toutefois sceptique quant au succès des fusions en ce domaine, même s'il les juge nécessaires. « Nous n'avons eu aucun problème de fusion parce que nous avons été les premiers, écrit-il. Je crois qu'il serait très difficile d'essayer de fusionner plusieurs organismes pour en former un nouveau. S'il est impossible de fusionner, alors nous n'avez aucune influence et vous ne pouvez miser sur vos ressources. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 6-1-9
à quatre chiffres : 8-7-1-1
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants ;
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
■ à Montréal : Université McGill, Faculté de médecine, Centre Universitaire William-Shatner (salle de bal, 3^e étage), 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h. Objectif : 275 donneurs ;
■ à Valleyfield : organisée par Noranda Inc. Hôtel Delta, 40, avenue du Centenaire, de 9 h 30 à 18 h. Objectif : 325 donneurs ;
■ à Saint-Antoine-sur-Richelieu : maires de Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Marc, centre communautaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1060, rue Des Ormes, de 15 h à 20 h 30. Objectif : 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Sacré week-end!

■ Il y a mieux à faire pendant le long congé de Pâques que de saliver dans les allées des pharmacies devant des tonnes de chocolat. Des exemples? Voir des jeunes revisiter le chemin de croix dans une église, participer à une chasse aux oeufs à la Place Ville-Marie, caresser de petits lapins et brûler des calories au Bal en blanc ou au Salon des ami(e)s? Demain, le cahier Sortir vous propose une trentaine de façons de vivre un sacré week-end!

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le gouvernement du Québec devrait-il investir davantage dans les services de garde à 5\$, qui, selon des statistiques récentes, ne sont accessibles que pour une famille sur cinq?

Croyez-vous aux vertus de la sieste sur les lieux de travail?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 63 %
Non: 37 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

BIENVENUE AUJOURD'HUI, 12 HEURES

LA MAISON SIMONS OUVRE SES PORTES!

LE TRENTE ET UN

CONTEMPORAIN

twik

La Langue



la maison
simons

MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST (514) 282-1840

2741295

Île de Montréal

L'EXPRESS
DU MATIN



Intoxication

■ Une femme de 45 ans, mère de deux adolescents de 13 et 17 ans, est entre la vie et la mort dans un hôpital de Montréal après avoir été victime d'une intoxication à l'oxyde de carbone. C'est vers 8 h 15 hier que l'ainé des garçons habitant la résidence familiale du 45, rue Springrove, à Outremont, a alerté le 911 pour dire qu'il n'arrivait pas à réveiller sa mère. Techniciens d'Urgences Santé et policiers de la CUM dépêchés sur les lieux ont constaté que les émanations toxiques provenaient d'une auto Honda Accord dont le moteur tournait toujours dans le garage intérieur de la maison.

Rappel de muffins

■ Les magasins IGA procèdent au rappel volontaire de quatre variétés de muffins contenant des substances allergènes non déclarées dont la consommation peut présenter des risques pour la santé des personnes allergiques. Il s'agit des muffins au son d'avoine, aux carottes et aux noix, chiffon à l'orange et aux bleuets. Ils sont vendus dans le rayon de la boulangerie, présentés en paquets de six et portent la marque IGA. Les produits allergènes non déclarés sont des substances lactières modifiées et, dans le cas des muffins aux bleuets, s'ajoute un isolat de protéines de soya.

Individu recherché

■ Un individu d'une trentaine d'années soupçonné d'avoir commis plusieurs vols de caméra de surveillance dans les guichets automatiques depuis l'automne dernier, surtout dans le centre-est de Montréal, est recherché par la police de la CUM. Cheveux courts foncés et de race blanche, il porte généralement une moustache et une barbe. Toute information à son sujet peut être communiquée au sergent-détective Robert ou à l'agent Rodrigue au 280-2552 ou au 280-0973.



Étudiants champions

■ Les étudiants de l'Université de Montréal se sont classés au premier rang parmi les 16 facultés de médecine du pays à l'examen du Conseil médical du Canada portant sur la compétence en médecine générale et en soins de la santé. « Nous sommes très satisfaits de ce résultat qui confirme la qualité du nouveau programme d'étude mis sur pied en 1992 », signale le vice-doyen aux études de premier cycle à la faculté de médecine, le Dr Claude Morin.

Balles en prison

■ Huit balles de calibre 22 ont été trouvées, hier matin, dans un réfrigérateur de la prison de Rivière-des-Prairies. Les gardiens ont alors demandé au directeur territorial des établissements de détention, Arthur Fauteux, qu'une fouille en règle soit effectuée dans la prison. En soirée, le Syndicat des agents de la paix n'avait pas obtenu de réponse. Le vice-président du syndicat, Daniel Legault, a indiqué que si des projectiles avaient été trouvés, il ne serait pas surprenant de localiser des armes de fabrication artisanales lors de la fouille.

Vol de coffre-fort

■ Un coffre-fort du bureau de Vaudreuil-Dorion de la Société de l'assurance automobile du Québec a été cambriolé vers 22 h 20 lundi. Les voleurs ont fracassé une porte vitrée du 2146, Cité des jeunes, avant de vider le coffre-fort, qui contenait environ 1000 \$.

Adolescent poignardé

■ Un adolescent de 16 ans a été attaqué, hier soir, à coups de couteau à l'angle des rues de Verdun et Rielle, à Verdun. L'agression est survenue peu après 19h30 devant le 4201, rue de Verdun. À cet endroit, l'adolescent a été agressé par un autre jeune du même âge et a reçu plusieurs coups de couteau au thorax, selon le SPCUM. Le blessé a eu un poumon perforé.

Manifestation d'appui aux chefs syndicaux Lapierre et Maynard

HUGO DUMAS

Plus de 1000 cols bleus ont bruyamment manifesté leur appui, en fin d'après-midi hier, devant le palais de justice de Montréal, à Jean Lapierre et Denis Maynard, deux leaders syndicaux emprisonnés à la prison de Bordeaux depuis la semaine dernière.

Drapeaux, porte-voix et pancartes en main, les premières grappes de manifestants ont commencé à déambuler, rue Saint-Antoine, vers 15 h 30. Ce n'est que vers 17 h que la manifestation a pris de l'importance. Plusieurs personnes se sont alors succédé au micro, dont la présidente du Syndicat canadien de la fonction publique, Judy Darcy, le président de la FTQ, Henri Massé, et le professeur Léo-Paul Lauzon.

La foule comprenait aussi plusieurs cols bleus de Verdun, en grève depuis le mois d'octobre, ainsi que des cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Une grosse pancarte placardée sur un camion rappelait que la manifestation était un geste de « solidarité avec les travailleurs victimes de répression judiciaire ».

Rappelons que le 19 mars, la Cour d'appel du Québec n'a pas modifié la peine d'emprisonnement de six mois qui a été imposée à MM. Lapierre et Maynard pour leur participation au saccage de l'hôtel de ville de Montréal le soir 13 septembre 1993.

Et pourquoi avoir choisi le palais de justice comme lieu de rassemblement? « C'est symbolique. On voulait montrer qu'il y a aussi une justice à deux vitesses », précise Louis Fournier, porte-parole de la FTQ, qui estime que la foule était composée d'environ 4000 manifestants. Ces derniers ne cautionnaient pas les gestes violents de l'hôtel de ville, mais trouvaient « excessive » la sentence imposée aux leaders syndicaux.

« Il n'y a pas eu d'arrestation, ni



PHOTOS ANDRÉ FORGET, La Presse

C'est par centaines que les cols bleus se sont réunis devant le palais de justice de Montréal, hier après-midi, pour manifester leur appui à leurs chefs syndicaux condamnés à la prison, provoquant plusieurs bouchons de circulation.

aucun incident, mais c'était pas mal congestionné », a dit le porte-parole du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Michel Fontaine. Pendant la manifestation, la rue Saint-Antoine a été bloquée entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Gosford. La police de la CUM a également fermé la rue Clark, en direction sud, entre les rues Viger et Saint-Antoine, afin de restreindre le trafic automobile dans cette portion du centre-ville.



Le frère de Jeannine Lacombe poursuit Maisonneuve-Rosemont

La femme est morte aux urgences de l'hôpital l'an dernier

YVES BOISVERT

René Lacombe a déposé hier une poursuite de 49 999 \$ contre l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, qu'il estime responsable de la mort de sa soeur Jeannine, morte aux urgences du centre hospitalier montréalais l'an dernier.

Admise à Maisonneuve-Rosemont le 4 avril 1997, Mme Lacombe est hospitalisée pour des douleurs à l'abdomen. Elle tremble et est très faible. Mais on laisse néanmoins Mme Lacombe, alors âgée de 78 ans, dans un lit dont on ne lève pas la « ridelle », ou côté de lit.

Malgré des symptômes alarmants et son dossier passé, son cas avait été classé comme pouvant «attendre».

M. Lacombe, qui poursuit en son nom personnel et en celui de la succession, déclare que l'hôpital a manqué cette fois-là à son devoir de surveillance. Il réclame 20 000 \$ pour cet incident.

Le dossier confectionné ce jour-là soulignait que Mme Lacombe souffrait entre autres d'insuffisance respiratoire. On avait même diagnostiqué une obstruction chronique.

Le 27 janvier 1998, on diagnostiquait une hyperthyroïdie. Le médicament prescrit pour cela réduit le rythme cardiaque, mais cause des spasmes dans les bronches. La condition de Mme Lacombe s'aggrave donc dès qu'elle commence à consommer ces médicaments. Elle a de la difficulté à respirer dans les jours suivants, est en sueur constamment et a même de la difficulté à parler. Elle doit être transférée d'urgence à Maisonneuve-Rosemont le 1^{er} février 1998.

Le dossier d'Urgences Santé fait état de troubles respiratoires et de la grande faiblesse de la patiente. Mais, malgré ces symptômes alarmants et son dossier passé, son cas est classé comme pouvant « attendre ». On la couche sur une civière dans le corridor, à un endroit où il n'y a pas de sonnette pour appeler à l'aide. Aucune infirmière n'a soin d'elle.

« Oubliée » là, elle meurt après avoir passé quatre heures aux urgences.

C'est la négligence de l'hôpital, selon M. Lacombe, qui a causé cette mort. Il réclame 29 999 \$ pour ce deuxième événement.

Je me fais plaisir

La semaine de la beauté

du 25 mars au 3 avril

Je me fais belle aux Ailes de la Mode!

Venez assister aux présentations offertes par les plus grandes maisons de cosmétiques pour tout savoir sur les soins de la peau, les tendances maquillage et les nouvelles fragrances. Faites peau neuve ce printemps aux Ailes de la Mode!

Printemps 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

AILES
LES AILES DE LA MODE

Un autre été d'enfer attend les automobilistes

Québec investira 281 millions en travaux dans la région de Montréal

PIERRE GINGRAS

C'est une tradition. Avec le printemps arrivent les oiseaux et la saison des travaux routiers. Une fois de plus, des dizaines de milliers d'automobilistes vont vivre un été très chaud dans la région de Montréal.

Mais pour ceux qui doivent emprunter les voies élevées à l'ouest du tunnel Ville-Marie, l'autoroute 40 d'Anjou jusqu'au pont Charles-de-Gaulle, ou encore, la route 116 entre le chemin Chambly et le boulevard Taschereau, sur la Rive-Sud, ce sera plutôt un enfer.

À cela s'ajoutent la suite des travaux de réparation sur le pont Victoria dont la voie située à l'est (du côté du pont Jacques-Cartier) sera fermée complètement du 10 mai au 19 novembre.

« Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir, a parodié hier le ministre des Transports Guy Chevrette, qui annonçait les dépenses gouvernementales en matière de transport dans la région. On n'a pas le choix. Les contraintes climatiques nous obligent à travailler l'été et à tout faire en même temps. »

Le gouvernement Bouchard investira donc cette année 281 millions dans le réseau routier de la région de Montréal, en plus des 294 millions consacrés au transport en commun.

En tout, une cinquantaine de chantiers qui permettront aux automobilistes de mettre leur patience à l'épreuve ou à faire preuve de débrouillardise en utilisant un circuit différent. En réalité, la plupart des grandes voies de la région métro-



Une fois de plus, des dizaines de milliers d'automobilistes vont vivre un été très chaud dans la région de Montréal.

politaine seront l'objet de travaux d'ici la fin de l'automne, aussi bien au pont-tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine, qu'aux ponts Jacques-Cartier, Champlain, Mercier et Médéric-Martin, sur l'autoroute 15, où on construira le nouvel échangeur Concorde.

Si les entraves à la circulation varieront d'un endroit à l'autre, les travaux sur la route 720 entre l'échangeur Turcot et le tunnel Ville-Marie, où on procédera à la réparation de la dalle de béton, devraient se traduire par un cauchemar. Plusieurs sorties et entrées seront fermées durant des semaines, mais la sortie Saint-Jacques Ouest sera interdite à la circulation de la mi-avril au 31 octobre et l'entrée Greene Est de la

mi-avril au 5 septembre, des travaux évalués à 33 millions.

Ce sont des réparations similaires qui sont prévues sur l'autoroute 40, du boulevard des Galeries-d'Anjou jusqu'au pont Charles-de-Gaulle. On reconstruira la bande médiane en plus de refaire entièrement le système d'éclairage et d'ériger des écrans antibruit. La circulation sera perturbée tout l'été.

Le prolongement de l'autoroute 25 se poursuivra cet été et le nouveau tronçon devrait ouvrir entièrement en novembre.

Sur la Rive-Sud, sur la route 116-112 entre le chemin Chambly et le boulevard Taschereau, on procédera à la deuxième phase de travaux en vue d'y ériger un viaduc et une passerelle pour les cyclistes. Le chantier qui aura coûté 40 millions

sera complété l'an prochain, un troisième été de désagrément pour les automobilistes du secteur.

Des réponses attendues en vain

Par ailleurs, si le ministre Chevrette s'est montré très favorable au transport en commun, il n'a pu donner satisfaction aux maires de Longueuil, Brossard et Beloeil venus assister à sa conférence de presse.

Au maire de Brossard, Paul Leduc, qui demandait si on allait enfin se servir de l'estacade du pont Champlain pour fins de transport en commun, le ministre a indiqué que d'autres études avaient été autorisées récemment à ce sujet. Mais dans un premier temps, il a invité le gouvernement fédéral à

vendre cette infrastructure au Québec.

M. Chevrette a refusé de dire au maire de Longueuil, Claude Gladu, la part des 67 millions de subventions prévues pour les immobilisations en transport en commun qui allait se retrouver dans les coffres de la Commission de transport de la Rive-Sud. « Le ministre est en négociation avec la STRSM à ce sujet » s'est-il contenté de dire.

Au maire de Beloeil, Julien Bussières, qui réclamait des nouvelles sur l'éventuelle desserte ferroviaire entre Saint-Hilaire et le centre-ville de Montréal, le ministre a répondu qu'il n'avait pas encore obtenu une réponse officielle à sa demande de crédits de 4,8 millions à cette fin auprès du ministre des Finances, Bernard Landry.

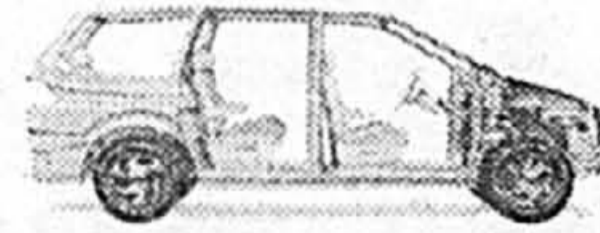
★ ★ ★ ★ ★
**SÉCURITÉ
5 ÉTOILES**

La Sienna a été cotée 5 étoiles par la National Highway Traffic Safety Administration pour les collisions frontales.



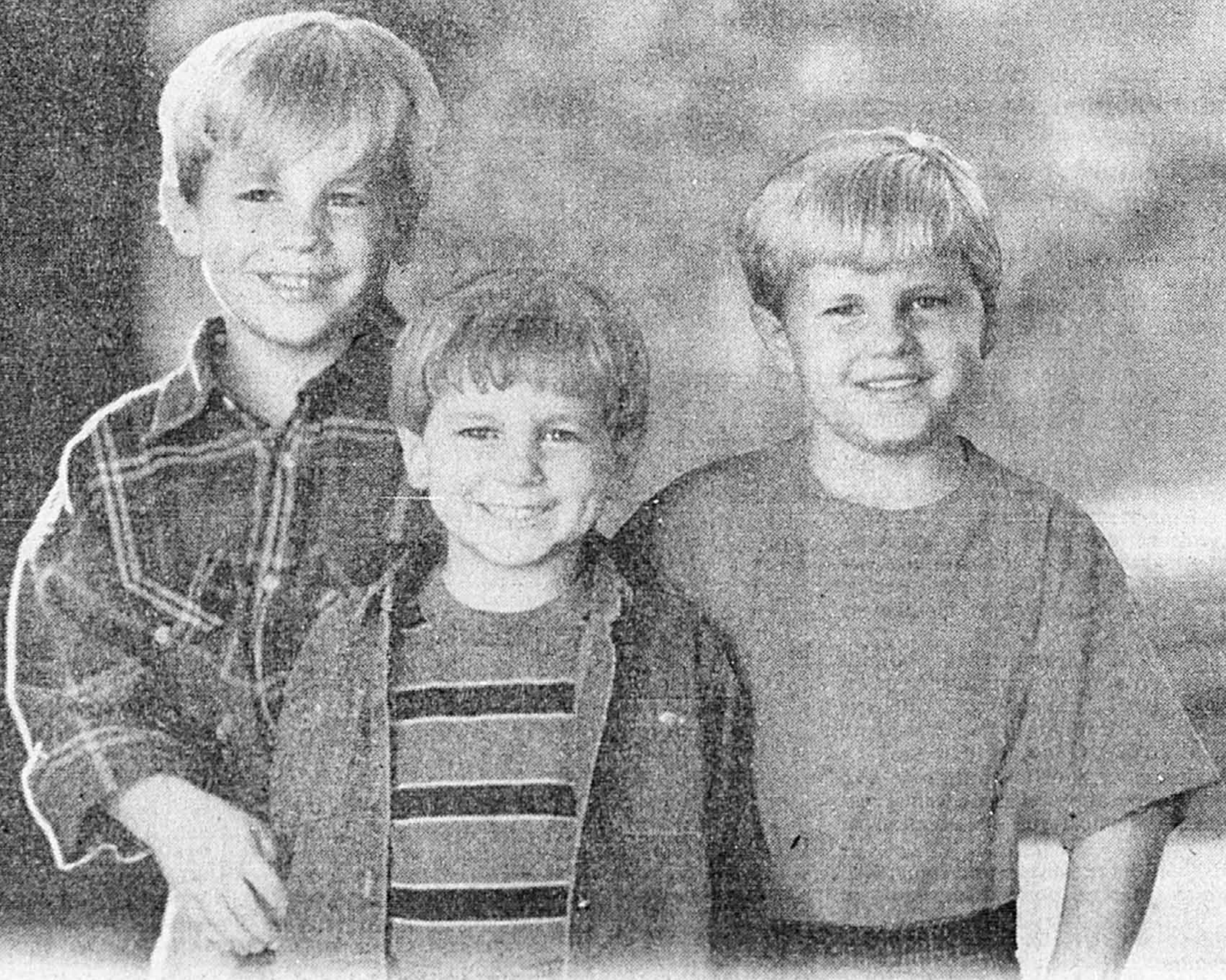
Des freins ABS super-efficaces sont de série sur la Sienna.

LA MINI-FOURGONNETTE
LA PLUS SÉCURITAIRE
TESTÉE



Lors d'essais de collision effectués en 1998, l'Insurance Institute for Highway Safety a classé la Sienna en tête de toutes les mini-fourgonnettes jamais testées.

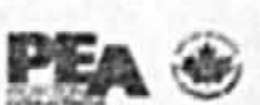
Protégez vos trésors en lieu sûr.



Sienna CE 4 portes 1999 avec groupe de valeur
27 630 \$*
V6 de 194 ch, régulateur de vitesse, climatiseur jumelé et plus.

Lors de tests de collisions graves effectués en 1998 par l'Insurance Institute for Highway Safety des É.-U., la Toyota Sienna a été classée la mini-fourgonnette la plus sécuritaire de toutes. La raison? Les tests ont montré que les occupants en seraient sortis pratiquement indemnes après une collision à 64 km/h. Et avec seulement des dommages minimes occasionnés à l'habitacle de la Sienna. C'est réconfortant de savoir que la dernière chose à laquelle vous voulez penser est la première de nos préoccupations.

SIENNA
LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ



Pea Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux. Toyota Canada s'engage à fournir une information complète sur la location-bail. Voyez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails. *P.D.S.F. de la Toyota Sienna CE 4 portes 1999 (ZF-19CS-BA) avec groupe de valeur. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Guy Chevrette

Un plan quinquennal d'un milliard pour Montréal

PIERRE GINGRAS

Le gouvernement Bouchard devrait investir plus d'un milliard en cinq ans pour la réalisation du plan de développement de transport de la région de Montréal, a indiqué hier, à Montréal, le ministre Guy Chevrette.

Vendredi, au cours de son allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain où il avait lancé les grandes lignes du plan à venir, le ministre des Transports avait mentionné que les investissements dépasseraient les 500 millions.

Hier, profitant de la présence de plusieurs maires venus assister au dévoilement du programme 1999 des travaux routiers pour la région de Montréal, il a indiqué qu'à eux seuls les travaux pour améliorer la fluidité de l'autoroute métropolitaine coûteraient de 600 à 700 millions. Quant au parachèvement de l'autoroute 30, il devrait exiger autour de 500 millions et il faudra investir de 130 à 150 millions pour la transformation de la rue Notre-Dame en voie rapide entre l'autoroute Ville-Marie et l'accès à la route 25, rue Dickson. Il va sans dire, a-t-il répété, que l'importance des investissements exigera à chaque fois l'approbation du Conseil des ministres.

Même si le plan quinquennal sera vraisemblablement rendu public cet automne, après une séance de consultation avec les élus municipaux prévue d'ici le mois de juin, certains travaux sont déjà au calendrier de construction de l'an prochain.

C'est le cas notamment de la modernisation de la rue Notre-Dame, du prolongement de l'autoroute 30 entre Saint-Timothée et l'autoroute 450 et entre Candiac et Sainte-Catherine. Est également prévu au calendrier de l'an 2000, le réaménagement des échangeurs Dorval et Côte-de-Liesse sur l'autoroute 450 ainsi que le rond-point l'Acadie sur l'autoroute 40.

Le ministre des transport s'est dit confiant du succès de certaines mesures incitatives visant à amener le public à opter davantage pour le transport en commun dans la région. Il a donné l'exemple du train de Sainte-Thérèse où 78 % des usagers sont des automobilistes.

Principaux chantiers routiers 1999

ÎLE DE MONTRÉAL (incluant les ponts)

- 13 SAINT-LAURENT**
Autoroute Chomedey
Ajout d'un joint d'expansion
Structure de l'A-13 Sud vers
l'A-40 Est
- 15 MONTRÉAL**
Autoroute des Laurentides
Construction et réaménagement
de bretelles de raccordement à
l'échangeur Salaberry, en
direction nord
- 15 20 720 MONTRÉAL**
Échangeur Turcot
Rehaussement de parapets
- 25 LONGUEUIL, MONTRÉAL**
Tunnel L.-H.-La Fontaine
Différents travaux d'entretien
- 25 ANJOU, MONTRÉAL**
Entre le tunnel et l'échangeur
Anjou
Selon les tronçons, construction
d'écrans antibruit, stabilisation de
talus et réparation de structures et
de murs de soutènement
- 25 ANJOU, MONTRÉAL**
Entre l'échangeur Anjou
et le boulevard Perras
Construction de structures
aux rues Bombardier et
Larrey et d'un lien routier entre les
boulevards Henri-Bourassa et
Perras
- 25 ANJOU, MONTRÉAL, MONTRÉAL-EST**
Entre le pont Charles-De Gaulle
et le boulevard des Galeries-
d'Anjou, en direction est
Reconstruction de la dalle en
béton de ciment et réfection de la
bande médiane et du système
d'éclairage
Construction d'écrans antibruit à
Anjou
- 40 SAINT-LÉONARD, MONTRÉAL, MONT-ROYAL, SAINT-LAURENT**
Entre le boulevard Pie IX et
l'A-520
Rehaussement de parapets et
réparation des parois extérieures
- 40 SAINT-LAURENT**
Structures Cavendish et Côte-
Vertu
Réfection des structures
- 720 MONTRÉAL**
Entre l'échangeur Turcot et le
tunnel Ville-Marie
Réparation de la dalle incluant les
entrées et les sorties et
asphaltage en direction ouest
Réparation de la dalle des entrées
et des sorties et asphaltage en
direction est
- 720 MONTRÉAL**
Tunnels Viger et Ville-Marie
Travaux d'entretien
- 10 15 20 VERDUN, BROSSARD**
Pont Champlain
Asphaltage, en direction sud
Travaux d'entretien
(Responsabilité: Les ponts
Jacques-Cartier et Champlain
Inc.)
- 112 MONTRÉAL, SAINT-LAMBERT**
Pont Victoria
Réfection du tablier
- 134 MONTRÉAL, LONGUEUIL**
Pont Jacques-Cartier
Peinture et travaux d'entretien
(Responsabilité: Les ponts
Jacques-Cartier et Champlain
Inc.)
- 138 LASALLE, KAHNAWAKE**
Pont Mercier
Réfection de 4 joints d'expansion,
peinture, réfection partielle du
tablier des chasse-roues et
asphaltage



LAVAL ET COURONNE NORD (suite)

LAVAL ET COURONNE NORD

- 13 BOISBRIAND, LAVAL**
De l'A-640 au pont Vachon et sur
la voie de desserte
entre la sortie 15 (A-440) vers
l'A-440
Asphaltage en direction sud
- 13 LAVAL**
Échangeur A-13/A-440
Construction de 2 bretelles de
raccordement
- 15 MIRABEL**
Du km 27 au km 31
Asphaltage en direction nord
à la hauteur du km 30
Réfection du système d'éclairage
Au km 35, Aéroport de Mirabel
Construction d'une bretelle vers
la R-117 dans la sortie existante
- 15 LAVAL**
Du pont Médéric-Martin au
boulevard du Souvenir
Construction de collecteurs, de
l'échangeur Concorde et
de structures au boulevard du
Souvenir
- 25 TERREBONNE, MASCOUCHE**
Du pont Mathieu à l'A-640 dans
les 2 directions
Asphaltage
De la rue Saint-Pierre à l'A-640
en direction sud et
des limites de Mascouche au
chemin Saint-Henri
Asphaltage
- 25 TERREBONNE**
Pont Lepage
Réfection et élargissement des
pilliers et des culées
- 25 LAVAL, MONTRÉAL**
Pont Pie IX
Réfection de joints d'expansion
- 40 CHARLEMAGNE**
De l'A-640 à la rivière
l'Assomption
Construction d'un écran antibruit,
en direction est
- 40 LAVAL**
Structures au-dessus de
l'A-15
Réfection de joints d'expansion

- 40 SAINT-EUSTACHE**
À la hauteur de la 25e Avenue
Correction de devers, en direction
est
- 40 CHARLEMAGNE**
Pont Grenier
Réfection de la dalle
- 148 SAINT-EUSTACHE**
Entre les boulevards Industriel
et du Domaine
Élargissement de 2 à 4 voies et
réaménagement de l'intersection
du Domaine
- 335 BOIS-DES-FILION, TERREBONNE**
Nouveau tracé sur 2,3 km
- 337 LA PLAINE**
À l'intersection de la rue
Chartrand
Réaménagement de l'intersection
et élargissement à 4 voies entre la
rue Chartrand et la montée Major
- 344 BOIS-DES-FILION**
De la R-335 à la limite ouest de
la municipalité
Reconstruction de la route et
construction d'un égout pluvial

RIVE SUD ET COURONNE SUD

- 10 BROSSARD, CARIGNAN, SAINT-LUC**
Du viaduc du C.N. à l'A-35
Asphaltage dans les 2 directions
- 10 NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS**
Pont de la rivière Richelieu
Réfection des parapets et des
pilliers
- 20 ÎLE-PERROT**
Intersection A-20 et boulevard
Perrot
Réaménagement géométrique et
élargissement de la chaussée
- 40 VAUDREUIL-DORION**
Structure de l'Avenue Saint-
Charles
Réfection partielle de la dalle et
des pilliers et asphaltage
- 104 LA PRAIRIE**
De l'A-30 à la R-134
Asphaltage sur 2,3 km
- 112 SAINT-HUBERT**
Intersection Jacques-Marcil
Installation de feux de circulation
- 112 115 SAINT-HUBERT**
Échangeur Édouard
Construction de l'échangeur
- 116 SAINT-BASILE-LE-GRAND**
Entre les rues Principale et
Bella Vista
Reconstruction de la chaussée,
en direction ouest
- 132 DELSON, CANDIAC**
De l'A-15 à la rue Principale
Ajout de 1 voie en direction ouest
Entre l'A-15 et l'A-30
Coordination des feux de
circulation
- 133 SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU**
Du chemin des Épinettes à
Otterburn Park
Asphaltage sur 6 km
- 209 SAINT-CONSTANT**
De la rue Lasalle à la voie
fermée
Reconstruction de la route (1 km)
(Responsabilité: ville de Saint-
Constant)
- 229 SAINTE-JULIE**
Intersection de la rue de
Touraine
Bretelles de la sortie 128 de
l'A-30
Réaménagement géométrique et
installation de feux de circulation

Info-travaux (514) 283-3010

Source: Ministère des Transports, Gouvernement du Québec

Infographie La Presse

EST-CE QUE LA LONGUEUR IMPORTE? BIEN SUR QUE OUI!

ÉPARGNEZ

Jusqu'à 50%
Jusqu'au 5 avril

50%

SUR TOUS LES TISSUS DE BASSE!

Doubleurs, permapress, tulle, filet de nylon, entoilage, feutre, ratine et plus encore.

Bouclair

5 jours seulement!
Du 31 mars au 5 avril

www.bouclair.com

*Du prix régulier. **Tous nos magasins au Québec seront fermés le 4 avril, Dimanche de Pâques. Détails en magasin. Marchandise en inventaire restant.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 99-03-30
2 5 9 11 12
13 19 25 28 33
34 35 38 39 42
51 53 59 60 63

Quintonne
Tirage du 99-03-30
3 4
619 8711

Extra
Tirage du 99-03-30
NUMÉRO: 036673

LES MODALITÉS D'ENCAISSEMENT DES BILLES GAGNANTES PERMETTENT AU VERTICALE DES BILLES. EN CAS DE DISPARITÉ ENTRE CETTE LISTE ET LA LISTE OFFICIELLE, CELLE DERRIÈRE A PRIORITÉ.

Les grandes conférences sur l'environnement urbain

LE MARDI 6 AVRIL 1999 À 18 H 00

FRANÇOIS CAVAYAS

« TÉLÉDÉTECTION SPATIALE. LA VILLE SOUS OBSERVATION »

LIEU: AMPHITHÉÂTRE DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 2940, CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE, MONTRÉAL.

CGA
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

Info impôt

En 1998, j'étais étudiant au CÉGEP à temps plein pendant 5 mois puis étudiant à temps partiel pour un autre 4 mois. Puis-je réclamer le crédit d'impôt relatif aux études accordé par le fédéral?

Ce crédit d'impôt est en général accordé aux étudiants qui fréquentent le CÉGEP, l'université ou un établissement reconnu par le ministre du Développement des ressources humaines. Un crédit de 34 \$ est alloué pour chaque mois de l'année 1998 durant lequel vous avez fréquenté le CÉGEP à temps plein et 10,20 \$ pour chaque mois où vous avez étudié à temps partiel. Vous avez donc droit à un crédit d'impôt total de 210,80 \$. Si vous n'avez pas besoin de ce crédit pour réduire votre impôt à zéro vous pouvez le conserver pour l'utiliser dans une année ultérieure ou le transférer à votre conjoint ou à un de vos parents.

De plus, si vous avez payé des intérêts sur vos prêts étudiants consentis aux termes de la loi fédérale sur les prêts aux étudiants, de la loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants ou d'une loi provinciale ou territoriale semblable, vous avez droit à un crédit d'impôt égal à 17 % des intérêts payés au fédéral et à 23 % au Québec.

Pour trouver la liste des CGA de votre région, veuillez consulter les Pages Jaunes.

ESCAMOTABLE/RÉGLABLE (UN RAFFINEMENT)

Chic Auvants et solariums

RABAIS PRÉSAISON

Avec **Chic** Échec à la chaleur!

Égaleme offerts : auvents fixes réduisant la température intérieure de 15°

SALLE D'EXPOSITION
5515, ch. Queen-Mary, bureau 304
Horaire : lun.-ven. 9 h à 17 h. sam. et dim. 10 h à 15 h
Composez 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE®
L'expert des communications

La circulaire
L'appel du printemps!
Distribué le 30 mars

Veuillez prendre note que les prix des produits à la page 2 seront disponibles à compter de jeudi le 1er avril seulement.

CGA
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

Info impôt

J'étais âgé de 19 ans en 1998, célibataire et étudiant à temps plein au CÉGEP pendant le trimestre d'hiver (5 mois). Le reste de l'année, j'ai travaillé et gagné un salaire de 13 000 \$. J'habitais avec ma mère, mais son assurance ne couvrait pas mes frais de médicaments. Est-ce que je dois payer la cotisation de 175 \$ au Régime d'assurance-médicaments du Québec?

Une personne âgée d'au moins 18 ans, mais de moins de 26 ans n'a pas à payer de cotisation pour les mois où elle fréquentait à temps plein un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire. Comme votre revenu net excédait 10 730 \$, vous avez une cotisation de 53 \$ ((13 000 \$ - 10 730 \$) X 4 % X 7/12) à payer pour 1998, calculée pour les mois où vous n'avez pas été étudiant à temps plein. Ce montant vient s'ajouter à votre impôt exigible sur votre déclaration de revenus du Québec de 1998.

Si vous aviez aussi fréquenté à temps plein le CÉGEP, pendant le trimestre d'automne, vous n'auriez eu aucune cotisation à payer.

Pour trouver la liste des CGA de votre région, veuillez consulter les Pages Jaunes.

Cuisinez avec nos livres de recettes

Cœur à l'ait

- Nouvelles saveurs au goût du cœur
- Cuisine chinoise au goût du cœur
- Cœur atout, simple comme tout
- Bonne table et bon cœur
- Au goût du cœur

FONDATION DES MALADES DU CŒUR DU QUÉBEC

Pour commander, composez le (514) 871-1551 ou 1 800 567-8563

L'OTAN reste à l'affiche à Belgrade

Un autre concert dénonce les frappes; plusieurs manifestations ailleurs en Europe

d'après AFP et AP
BELGRADE

Un troisième concert anti-OTAN a rassemblé hier environ 10 000 personnes place de la République, dans le centre de Belgrade.

Les protestataires, venus sous un ciel chargé de nuages, ont écouté pendant deux heures des groupes de musique pop, une façon de protester contre les frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie depuis le 24 mars.

La plupart des manifestants, dont de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, arboraient des cibles de stand de tir, devenues le symbole de la protestation des Belgradois.

Des messages tels « Clinton et OTAN, brûlez en enfer » ou « OTAN, assassins », étaient brandis par des manifestants. Des drapeaux de pays participant aux bombardements, dont celui du Canada, ont été incendiés par la foule.

Pour une fois les sirènes d'alerte n'ont pas retenti. « C'est grâce à la visite de Primakov », commentaient des manifestants.

Dimanche, des groupes de rock s'étaient produits sur une scène improvisée, et lundi la place avait été

laissée aux interprètes de musique folklorique.

Les organisateurs, l'Union des musiciens et la municipalité de Belgrade, ont décidé de poursuivre cette forme de protestation jusqu'à l'arrêt des frappes de l'OTAN.

Plus tôt, environ 200 journalistes yougoslaves avaient protesté sur cette même place contre les bombardements de l'OTAN.

Le drapeau américain a été brûlé par des manifestants bulgares devant l'ambassade de Yougoslavie à Sofia également.

Plusieurs centaines de personnes ont participé à ce rassemblement organisé par le parti nationaliste OKZNI. Les banderoles avaient des inscriptions comme « Terroristes, hors de Yougoslavie », « USA — Empire du mal ».

Environ 3000 personnes ont manifesté au Centre d'information américain à Podgorica, capitale du Monténégro, pour dénoncer les frappes de l'OTAN.

Quelque 2000 personnes ont brûlé le drapeau américain devant l'ambassade des États-Unis à Nicosie, pour la troisième manifestation en six jours contre les frappes de l'OTAN en Yougoslavie.

Les partis politiques chypriotes-grecs vont organiser samedi à Nicosie un rassemblement de protestation contre les attaques de l'OTAN.



Quelques milliers de Belgradois ont participé hier à un troisième concert anti-OTAN

PHOTO REUTERS

Un génocide potentiel?

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Devant l'ampleur de la catastrophe humanitaire accélérée au Kosovo par les bombardements de la Yougoslavie par l'OTAN, les États-Unis commencent à voir dans la province serbe des « signes d'un génocide potentiel », a déclaré hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

« Il n'y a aucune raison de croire qu'ils (les forces serbes) n'agissent pas sur ordre », a-t-il ajouté.

Peu après, James Pardew, représentant spécial US pour le Kosovo, déclarait en conférence de presse que les Serbes s'y livrent à un « nettoyage ethnique » et à « des crimes contre l'humanité ».

À Pristina toutefois, le Centre d'information serbe affirmait au même moment que huit civils ont été blessés lundi lors de raids de l'OTAN dans l'est du Kosovo.

À Bruxelles, les responsables de l'OTAN ont affirmé dénoncé une « escalade du désastre humanitaire » au Kosovo, orchestrée par le président yougoslave Slobodan Milosevic, et ils ont annoncé que l'Alliance allait intensifier ses bombardements sur la province pour y mettre un terme.

Environ 150 000 réfugiés ont fui le Kosovo pour des États voisins et 160 000 autres sont sur les routes et s'appêtent à franchir les frontières, a indiqué hier le gouvernement français.

Un demi-million de Kosovars ont été déplacés, selon Pardew, qui a estimé qu'il s'agissait « d'une catastrophe humanitaire ».

Selon l'OTAN, citant des informations sans en préciser la source, la ville de Pec (100 000 habitants) a été presque « totalement détruite » et des milliers d'habitants de Prizren ont été forcés à quitter cette localité.

Le vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic a admis pour la première fois hier que les forces yougoslaves ont pu perpétrer des « atrocités » contre des Albanais du Kosovo.

Mais si c'est le cas, « il ne s'agit pas d'une stratégie concertée de l'État » yougoslave, a souligné le leader réformiste.

« Les émotions ont atteint leur paroxysme et vu les circonstances il se peut que des actes de répression, voire des atrocités, aient été commises », a déclaré Draskovic dans une interview à la radio militaire israélienne.

Devant l'afflux des réfugiés, les États Unis vont envoyer des équipes spécialisées dans les pays d'accueil pour étudier les besoins immédiats, a indiqué un porte-parole, en précisant que depuis le début 1998, Washington avait octroyé 91 millions aux Kosovars via des agences humanitaires internationales.

Londres appelait hier à témoin trois responsables albanais pour justifier la stratégie militaire de l'OTAN soupçonnée d'avoir aggravé la répression au Kosovo, et contrer « la propagande de l'armée yougoslave et de ses brutes ».

Les trois intervenants, dont un membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) expressément invité de Genève, ont été conviés au micro lors d'une conférence de presse du secrétaire au Foreign office Robin Cook, dans le cadre de l'offensive médiatique.



Qui est le mieux placé pour entretenir vos freins ?

LES MAÎTRES TECHNICIENS CHRYSLER.

ENTRETIEN DES FREINS AVANT INCLUANT PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

109,95\$*

Comprend : ✓ le remplacement des plaquettes avant par des pièces d'origine Mopar ✓ la vérification des disques et des étriers avant ✓ la vérification du maître-cylindre et de la tuyauterie ✓ la vérification et le remplissage du liquide de freins

GARANTIE 12 MOIS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE • KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES

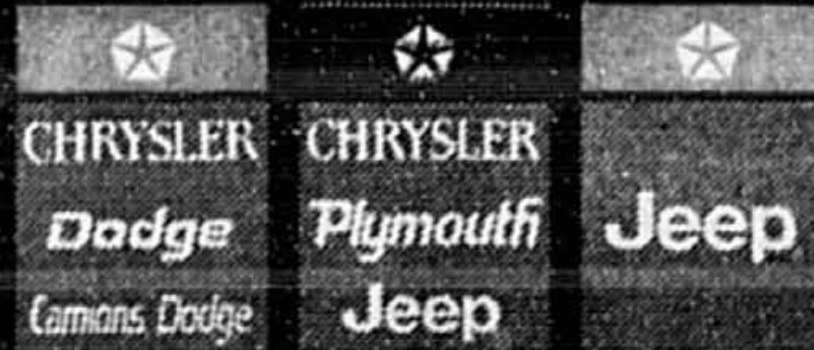
SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER
★★★★★

ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Techniciens formés par Chrysler Canada. * Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants pour une période de temps limitée. Le concessionnaire peut vendre à prix réduit. Cette offre s'applique aux véhicules Chrysler suivants: Stratus/Breeze 1995 à 1997, Caravan/Voyager 1991 à 1998, *Jeep 1995 à 1997, modèles LH 1994 à 1997, Sprint/Acclaim 1991 à 1994, Aries 1983 à 1989, Shadow/Sundance 1987 à 1991 et 9 nous les véhicules Jeep 1990 à 1997. † Coût de la main-d'œuvre inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Monde

Six autres CF-18 et 10 millions

Axworthy qualifie de « farce » les propositions de Milosevic

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Canada a totalement rejeté hier le résultat de la médiation russe auprès du président serbe, qualifiant les offres de Slobodan Milosevic de « farce ».

Ottawa a également annoncé qu'il envoyait six autres chasseurs CF-18 à la base d'Aviano en Italie, doublant le nombre de ses appareils de combat sur le théâtre des opérations, tout en dégageant 10 millions supplémentaires pour venir en aide aux centaines de milliers de réfugiés kosovars qui affluent sans cesse dans les pays limitrophes du Kosovo.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a qualifié de « minces » et d'« inacceptables » les propositions du président serbe, Slobodan Milosevic, au premier ministre russe, Evgueni Primakov. Après quelques consultations préliminaires hier avec d'autres membres de l'OTAN, M. Axworthy a déclaré que l'offre de Milosevic n'avait aucune chance d'être acceptée.

« Ce qu'il nous dit, a ajouté Lloyd Axworthy, c'est : "Nous allons discuter si vous cessez les bombardements." Eh bien, il devra aller beaucoup plus loin que cela. Il doit nous offrir une plus importante garantie à propos de la sécurité des personnes au Kosovo. Il doit retirer ses troupes. Il doit commencer à parler sérieusement de l'accord négocié il y a deux ou trois semaines à Rambouillet et s'assurer que le respect des droits humains et politiques des Kosovars soient préservés. Il n'y avait rien cela sur la table. »

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé que les gens au Kosovo vivaient les pires expériences humaines imaginables. « Ils sont déplacés, tués, chassés de leurs foyers. On brûle leurs villages. Simplement dire qu'ils peuvent revenir sans leur donner des garanties de sécurité, c'est jouer un jeu cruel avec des personnes qui ont déjà beaucoup souffert. Ce qu'offre Milosevic, c'est franchement une farce. »

Le chef de la diplomatie canadienne estime que Milosevic n'a pas démontré hier qu'il avait l'intention de faire des concessions. « Il a continué à jouer les mêmes cartes, a dit Lloyd Axworthy, c'est-

à-dire changer le caractère ethnique du Kosovo pour satisfaire ses ambitions d'une grande Serbie, comme il l'avait annoncé au Kosovo même, il y a dix ans. »

M. Axworthy a ajouté que le Canada n'avait pas d'autre choix pour l'instant que de continuer ce qu'il avait entrepris et d'intensifier ses efforts pour faire en sorte que les forces serbes mettent un terme à la purification ethnique au Kosovo et s'engagent dans la voie d'une solution diplomatique.

Le ministre des Affaires étrangères a encore insisté hier, en compagnie de son homologue à la Défense, Art Eggleton, pour dire que la crise humanitaire au Kosovo n'était pas la conséquence des bombardements de l'OTAN, que le plus grand nombre de personnes déplacées au Kosovo et hors de la province l'avaient été avant le lancement de l'offensive de l'OTAN, le 24 mars. « Il y avait déjà à cette date 400 000 personnes affectées par ces déplacements forcés, a-t-il dit. Depuis, 100 000 se sont ajoutées et la situation continue de s'aggraver. »

Le ministre Axworthy s'est dit conscient que les alliés étaient en pleine course contre la montre. « Pas de doute que nous devons intensifier nos efforts, a-t-il affirmé. Nous avons besoin de plus d'équipement. Nous examinons cela. Nous attaquons maintenant 24 par jour. Il faut voir ce que nous pouvons faire de plus. » Le ministre a réaffirmé hier que l'utilisation de troupes au sol n'était pas encore considérée.

Selon des estimations en provenance des représentants du HCR sur le terrain, le nombre de déplacés et de réfugiés kosovars atteignait hier les 600 000. On sait que la population globale du Kosovo est de 2 millions d'habitants. Il s'agit du plus grand flot de réfugiés jamais vu en Europe depuis la Seconde guerre mondiale.

Lloyd Axworthy a réitéré par ailleurs la détermination du Canada à faire irradier Slobodan Milosevic devant la justice internationale pour crimes contre l'humanité.

Enfin, aujourd'hui à Ottawa, le comité mixte de la Défense et des Affaires étrangères a été exceptionnellement convoqué pour examiner la situation au Kosovo. Les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Coopération internationale seront les premiers témoins à prendre la parole.



PHOTO REUTERS

Un groupe d'environ 2000 Kosovars est arrivé hier à Kukes, en Albanie.

Elsine: pas question que la Russie se laisse entraîner dans le conflit

d'après AFP et AP
MOSCOU

Le président Boris Eltsine a rassuré hier ses compatriotes en affirmant que la Russie ne se laisserait « pas entraîner dans le conflit » du Kosovo et chercherait plutôt à relever son économie.

Mais son premier ministre Evgueni Primakov déclarait au terme de sa médiation d'une journée qu'il n'était « pas découragé » par le résultat de ses discussions avec le président yougoslave Slobodan Milosevic et le président en exercice de l'Union européenne, le chancelier allemand Gerhard Schroeder.

« Nous continuerons à aller de l'avant, à chercher des solutions » pour un règlement politique du conflit, a dit Primakov à Bonn, encadré de ses collègues des Affaires étrangères et de la Défense, dans une interview à la chaîne russe NTV.

Lors de ses entretiens avec Primakov, Milosevic s'est dit prêt à « à réduire la présence d'une partie des forces » au Kosovo, mais à condition que l'OTAN arrête d'abord ses bombardements, selon un communiqué diffusé par la télévision yougoslave.

Il a posé deux conditions préalables à tout règlement politique : « L'arrêt total du soutien de l'OTAN aux séparatistes kosovars qui ont emprunté la voie de la terreur », et « le retour à la situation qui a précédé la concentration de forces de l'OTAN aux frontières de la Yougoslavie ».

Le président américain Bill Clinton a rejeté en les qualifiant

d'« inacceptables » les propositions de Milosevic à Primakov.

Clinton s'est entretenu avec Schroeder, et ils ont estimé que le message ramené par Primakov n'établissait pas « la base d'un règlement politique », selon un porte-parole de la présidence.

« Je partage le point de vue du chancelier Schroeder selon lequel la proposition du président Milosevic est inacceptable », a dit Clinton. « Le président Milosevic a commencé la campagne brutale : il est de sa responsabilité d'y mettre immédiatement un terme. »

Selon le président américain, il existe au sein de l'OTAN et un « consensus fort » pour que les frappes militaires se poursuivent.

Faisant le bilan de ses rencontres avec Milosevic et Schroeder devant les médias russes, Primakov a insisté sur le fait que « nous avons reçu de Milosevic après six heures de discussions un signal qui est, selon nous, suffisant pour un processus politique ».

« Je pense qu'ici s'applique le proverbe "l'appétit vient en mangeant" », a continué Primakov. « Maintenant, on dit que les bombardements ne peuvent se terminer qu'à la condition que la Yougoslavie enlève toutes ses forces militaires du Kosovo, dont les forces spéciales, alors que ce n'est un secret

pour personne, l'OTAN aide l'Armée de libération du Kosovo. C'est demander à la Yougoslavie de renoncer à une partie de son territoire, à lâcher le Kosovo », a dit Primakov.

Ouvrant à Moscou son allocution par la crise du Kosovo, Boris Eltsine a souligné, devant les deux chambres réunies au Kremlin, que jamais le message annuel du président au Parlement n'avait été prononcé dans « des circonstances aussi dramatiques ».

« Les bombardements irraisonnables de l'OTAN sur la Yougoslavie continuent. Des gens meurent, mais la crise dans les Balkans nécessite de notre part des actions responsables et non une réaction émotive », a-t-il dit.

Elsine a vivement critiqué « les tentatives de l'OTAN de se substituer à l'ONU et à l'OSCE et d'imposer des solutions par la force en Europe et hors de l'Europe ».

Elsine a ensuite abordé les questions épineuses, comme « la lutte contre le crime et la corruption » et la situation économique.

Avec des accents patriotiques, il a appelé la Russie à se mobiliser pour entrer dans le XXI^e siècle comme « une grande puissance » et à refuser de devenir « un pays de troisième ordre, éternellement en train de rattraper son retard ».

La Chine a salué hier les efforts de la Russie pour tenter de régler le problème du Kosovo.

BIENVENUE AUJOURD'HUI, 12 HEURES

LA MAISON SIMONS OUVRE SES PORTES!

CORTEMPORAINE

JOYEUSES PÂQUES

DI MANCHE 4 AVRIL



CARDIGAN COTON INTERLOCK

CHEMISE LIN AJOURÉ

CARDIGAN TRICOT GRENU

CHEMISIER FIN COTON BLANC

Créé spécialement pour nous, cardigan encolure V, manches courtes. Rég. 45.00* Tee-shirt coordonné en twin-set 29.95 Blanc, sable, jaune, marine, ciel, vert tendre, mauve. P.m.g.

Notre exclusivité. Fine et subtile transparence du lin italien pour une chemise légèrement ajustée, col tailleur, manches courtes. Blanc pur. P.m.g.tg. Rég. 65.00*

Notre exclusivité, long cardigan aux lignes pures, petites fentes sur les côtés, tricot texturé jouant sur les effets de côtes minuscules. En trio avec la cami 48.00, la longue jupe 65.00 Noir, ivoire, sable, marine, rubis. P.m.g.tg.

Signé Ralph Lauren, c'est son classique indispensable pour la belle saison. Un cadeau sûrement apprécié dans notre boîte-cadeau Simons! Popeline pur coton, petit logo initiales brodé en contraste. 4 à 16. Rég. 80.00*

Le certificat-cadeau Simons
Le bon-cadeau qui laisse entièrement
carte blanche. Valeur de votre choix.
Disponible à toutes nos caisses.

la maison
simons

EN BREF

Poursuite de 75 000 \$ contre Gilbert Rozon

La jeune femme qui a été agressée sexuellement par le producteur Gilbert Rozon en février 1998 réclame 75 000 \$ en dommages et intérêts. Ses avocats ont envoyé une mise en demeure au fondateur du Festival Juste pour rire. Gilbert Rozon, qui avait plaidé coupable à l'accusation d'agression sexuelle, a bénéficié d'une absolution inconditionnelle de la Cour supérieure. La ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Linda Goupil, avait refusé d'en appeler de cette absolution.

Boies restera en détention

Sylvain Boies, 27 ans, a finalement comparu hier après-midi dans sa chambre du Centre de réadaptation Interval à Trois-Rivières. Dix chefs d'accusation ont été portés contre lui en rapport avec l'acci-

dent qui a coûté la vie à deux hommes le 14 mars sur l'autoroute 40 à Pointe-du-Lac, en Mauricie. La procureure de la Couronne, M^{me} Nathalie Jomphe, s'est objectée à sa remise en liberté. Boies devra donc demeurer détenu jusqu'à l'enquête sur sa remise en liberté qui a été fixée au 15 avril. Le centre de détention de Trois-Rivières prendra la relève de la Sûreté du Québec, qui s'occupait jusqu'à maintenant de la surveillance de Boies dans sa chambre d'hôpital. Boies a été arrêté le 14 mars par les policiers de Trois-Rivières-Ouest pour conduite avec facultés affaiblies et méfait. Même s'il était menotté, Boies a réussi à prendre la fuite au volant d'une voiture de police. Une fois sur l'autoroute 40, il a fait demi-tour à la hauteur de Pointe-du-Lac pour ensuite entrer en collision avec une voiture. Vincent Lopez et Joël Mussnug ont perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées grièvement, dont Boies lui-même.

EST-CE QUE LA LONGUEUR IMPORTE? BIEN SÛR QUE OUI!

ÉPARGNEZ

Jusqu'à **50%**

5 avril

SUR TOUS LES TISSUS DE BASE!

Doubleurs, permapress, tulle, filet de nylon, entoilage, feutre, rutine et plus encore.

Bouclair 5 jours seulement! Du 31 mars au 5 avril

www.bouclair.com

*De prix régulier **Tous nos magasins au Québec seront fermés le 4 avril. Dimanche de Pâques. Détails en magasin. Marchandise en inventaire autorisé.

INVITATION SPÉCIALE CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

MERCREDI SAINT, le 31 mars à 20 h, la Messe Chrismale sera célébrée par plus de 300 prêtres sous la présidence de M. le cardinal Jean-Claude Turcotte.

JEUDI SAINT, le 1er avril à 20 h, la messe de la Cène du Seigneur sera présidée par Mgr Pierre Saint-Cyr, curé de la Cathédrale.

VENDREDI SAINT, le 2 avril à 15 h, la méditation du Chemin de la Croix sera présidée par Mgr Pierre Saint-Cyr en présence de M. le cardinal Turcotte; à 17 h, Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire, présidera l'Office de la Passion en présence de M. le cardinal Turcotte.

SAMEDI SAINT, le 3 avril à 20 h, M. le cardinal Jean-Claude Turcotte présidera la Veillée pascale.

DIMANCHE DE PÂQUES, le 4 avril à 11 h, la messe de la Résurrection sera présidée par Mgr Jude Saint-Antoine.

Information : 866-1661

Pâques AU LOEWS

CHAMBRE SEULEMENT

50\$ par nuit additionnelle (dimanche et/ou lundi)

Voir de 99\$ par nuit en occupation double

FORAÎT PASCAL

Incluant:

- chambre pour deux nuits (vendredi-samedi)
- buffet gastronomique à L'Astral le vendredi ou le samedi
- petits déjeuners au Café de l'hôtel deux matins

Hébergement gratuit pour les enfants partageant la chambre de leurs parents. 50% de réduction sur les repas pour les enfants de 7 à 12 ans, gratuit pour les enfants de 6 ans et moins.

Animation pour les enfants le jour de Pâques à L'Astral.

Taxes non incluses.

HÔTEL LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC

1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W6

INFORMATION/RÉSERVATION : 1 800 463-5256

Bourses du millénaire: les étudiants vont affronter Jean Monty fin avril

Ils comptent se présenter à l'assemblée des actionnaires de BCE

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après avoir manifesté devant les bureaux de Jean Monty — qui préside à la fois la controversée Fondation des bourses du millénaire et Bell Canada Entreprises (BCE) —, les étudiants ont acheté des actions de sa compagnie afin de l'affronter « de l'intérieur ». Leur plan : profiter de l'assemblée des actionnaires de la fin d'avril pour débarquer à Hull et s'emparer du micro par dizaines.

« Nous voulons nous attaquer au cœur du problème, a expliqué hier le président de la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ), Nikolas Ducharme. M. Monty va dans l'arène politique, eh bien, nous irons dans son arène à lui. Nous devons prévenir les actionnaires de ce qui pourrait survenir s'il continue de se mêler des bourses du millénaire. Bien des étudiants mécontents sont des abonnés de Bell et beaucoup de syndicats sont des actionnaires... »

Comme le ministre de l'Éducation, François Legault, la FEUQ veut que M. Monty se retire et laisse les gouvernements fédéral et



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Au centre, Nikolas Ducharme, président de la FEU.

provincial négocier entre eux. Ottawa a décidé d'attribuer 100 000 bourses d'études de 3000 \$ chacune au cours des 10 prochaines années, pour charger ensuite une fondation privée de s'entendre

avec les provinces sur la façon de le faire. Québec tient toutefois à discuter avec le ministre fédéral Pierre Pettigrew, étant bien décidé à utiliser sa part (environ 75 millions par année) pour bonifier son propre système de prêts et bourses et retaper un peu son réseau d'universités et de collèges.

« M. Monty n'est pas un élu, ce n'est pas son rôle de négocier avec le gouvernement du Québec. Pour nous, il représente un obstacle. Si les députés réglent ça entre eux, ça prendrait une demi-heure », lance M. Ducharme, en rappelant qu'il ne reste plus que huit mois avant l'an 2000, l'année du versement des premières bourses.

C'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) qui a financé l'initiative de la FEUQ, en prêtant 60 \$ à 100 étudiants d'un peu partout au Québec. « La SSJB nous a accordé un prêt d'honneur, en quelque sorte l'ancêtre des prêts et bourses actuels, a expliqué M. Ducharme. Son implication est symbolique. Puisqu'elle s'est retirée de ce champ-là quand le gouvernement a créé son propre système, elle demande à M. Monty de se retirer aussi. »

Poursuite du syndicat contre les Soeurs des Saints-Noms

YVES BOISVERT

Le syndicat de la maison mère des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à Outremont, en lock-out depuis plus d'un an, a déposé hier une poursuite en diffamation contre cette congrégation.

Le syndicat, affilié à la CSN, déclare dans sa poursuite de 250 000 \$ que les religieuses ont attaqué sa réputation et celle de ses membres en faisant des affirmations « mensongères ».

De fait, le climat s'est considérablement dégradé entre les parties, et le syndicat a déposé 6102 plaintes contre les soeurs, qui auraient utilisé des briseurs de grève depuis que les syndiqués sont en lock-out, le 15 janvier 1998. Les soeurs ont demandé l'arrêt du processus judiciaire dans ces dossiers devant le Tribunal du travail, mais sans succès, le juge Claude Saint-Arnaud rejetant cette demande le mois dernier.

Dans les documents judiciaires déposés au soutien de leur requête

d'arrêt du processus judiciaire, les soeurs ont affirmé que des membres du syndicat ou des gens agissant sous le contrôle du syndicat ont commis des actes « criminels » aux dépens des soeurs.

Les religieuses déclaraient que des bombes fumigènes avaient été jetées dans l'édifice du boulevard Mont-Royal, y compris dans les fenêtres de chambres de religieuses; que des appels à la bombe auraient été faits; qu'une soeur est tombée lors d'une des deux évacuations consécutives à ces appels à la bombe, se blessant gravement; que des actes de vandalisme ont été commis aux domiciles de plusieurs cadres de la maison mère; que des engins explosifs ont même été retrouvés à un établissement longueuillois des soeurs.

Il s'agit, selon le syndicat, d'une « campagne de salissage ». Le syndicat réclame 200 000 \$ à titre de dommages-intérêts ordinaires et 50 000 \$ pour « dommages exemplaires ».

Demande de recours collectif

L'Association pour la protection des automobilistes (APA) a déposé hier en Cour supérieure à Montréal une demande de permission d'exercer un recours collectif contre Toyota Canada, qui forçait les seconds acquéreurs de ses véhicules à payer des frais de 200 \$ pour bénéficier d'une garantie « supplémentaire » déjà payée.

Dans sa requête, l'APA, un groupe de défense des consommateurs, déclare que Toyota a maintenu un certain temps cette politique sous une forme ou sous une autre, même si elle s'est fait dire maintes fois par l'Office de protection du consommateur (OPC) qu'elle est illégale.

M. Gerald Avertick, membre de l'APA, a acquis en 1997 une Toyota Camry 1993. Le premier acheteur avait acheté une garantie supplémentaire. Mais, au moment où M. Avertick a voulu acheter le véhicule, Toyota a exigé des frais de transfert de 200 \$ pour qu'il en bénéficie. Toyota a modifié sa politique depuis, mais quelque 3000 personnes auraient payé ces frais.

Manicouagan — Fermont

Natashquan — Maliotenam

La Tuque — Maniwaki

Peu importe où vous irez, vous aurez toujours des ailes.

Au volant du Tracker, vous ne resterez pas longtemps collé en ville. Avec son châssis de camion Chevrolet, il a toute la robustesse nécessaire pour vous mener dans les endroits les plus isolés. Mais vous ne vous sentirez jamais seul puisque vous serez aussi assisté de quatre roues motrices, d'une boîte de transfert « à la volée » de série, d'un moteur de 2 litres et de voies larges. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser émerveiller par le paysage et à garder la bouche fermée.

19699\$
ou 269\$/mois* Location 36 mois

LE NOUVEAU TRACKER DE CHEVROLET

Où tu veux. Quand tu veux.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock. Véhicule illustré à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *À l'achat : préparation incluse, transport (755\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1644\$. Transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 325\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmc.canada.com

Tran: ange cornu ou tueur diabolique ?

Le jury poursuit ses délibérations

ANDRÉ CÉDILOT

Sy Tuan Tran, 21 ans, est-il « l'ange cornu » qu'il prétend être ou le tueur diabolique dépeint par la Couronne au procès qu'il subit depuis la semaine dernière au palais de justice de Montréal ?

C'est la question à laquelle doit répondre les douze jurés chargés de décider du sort de Tran, accusé d'avoir tué deux employés du restaurant Harvey's de Côte-des-Neiges, et d'avoir tenté d'en tuer une autre, le 28 octobre 1996.

Hier, après avoir délibéré tout l'après-midi, les jurés ont demandé congé. Ils poursuivront aujourd'hui.

Avant qu'ils ne se retirent, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a fermé la porte à toute possibilité d'acquiescement de Tran. Si le jury retient la thèse de la poursuite, il est coupable d'un double meurtre prémédité. Dans le cas contraire, les accusations sont nécessairement réduites à celles d'homicide involontaire.

À la lumière des aveux de Tran quant à sa participation à ce vol cauchemardesque, les membres du jury n'ont qu'une seule et unique question à se poser : sont-ils convaincus que c'est Tran qui a assassiné Guy Desmarais, 44 ans, et Robert Pinto, 32 ans, en leur tranchant froidement la gorge.

« Si oui, vous le trouvez coupable de meurtre au premier degré », a déclaré sans détour le juge Boilard. Si les jurés ne sont pas sûrs, mais estiment que l'exécution du plan de vol comportait suffisamment de risques pour les victimes, « c'est un homicide involontaire », a-t-il suggéré.

Il en va de même de l'attentat à coups de couteau et de machette contre Annie Pellerin, seule survivante de ce vol d'une extrême vio-

lence. Dans ce cas, a indiqué le juge Boilard, Tran doit être trouvé coupable de l'accusation originale de tentative de meurtre ou, à tout le moins, de voies de fait ayant causé des lésions corporelles graves.

Ces distinctions sont d'une importance capitale. Selon le verdict que choisiront les sept hommes et cinq femmes qui composent le jury, les conséquences pour Tran seront énormément différentes.

En vertu du Code pénal, deux meurtres au premier degré entraînent automatiquement l'emprisonnement à perpétuité sans libération conditionnelle avant 25 ans, alors que l'homicide involontaire ne comporte aucune peine minimale. Dans ce cas, Tran pourrait, au pire, écoper l'emprisonnement à vie, avec une possible remise en liberté après sept ans.

Quand il a témoigné lundi, Tran a identifié un de ses complices, alors âgés de 14 ans, comme étant l'assassin des deux employés du restaurant. Il a même dit qu'il avait sauvé la vie d'Annie Pellerin en lui assénant des coups de machette sur la tête afin d'empêcher son compare de la tuer.

Pour sa part, l'adolescent visé par ces accusations avaient préalablement mis ces horribles meurtres sur le dos de Tran. Son témoignage a été corroboré par l'autre jeune de 15 ans qui a participé au vol, ainsi que par un ami de Tran qui a relaté avoir reçu les confidences de ce dernier.

Dans son résumé de la preuve, le juge Boilard a aussi noté qu'un seul couteau avait servi à égorger les deux employés. Le même couteau de cuisine était également souillé du sang provenant des blessures au cou infligées à Annie Pellerin. Et que c'est Tran qui s'était le premier emparé du couteau dans un tiroir, près de la caisse du restaurant.

La version de Tran voudrait que ce soit l'adolescent qui ait utilisé le couteau pour tuer les deux commis du Harvey's.

FABRICVILLE

Abonnez-vous à la carte

Elite

et prenez avantage des

GROSSES ÉPARGNES

COMME CELLES-CI

28^{ème} Anniversaire

Party

ESCOMPTES!



Tissus à Costumes en polyester assortis 150cm

jusqu'à 50% de rabais

7.49 m

Prix cour. jusqu'à 14.99m

Nouveautés Printanières

jusqu'à 50% de rabais

Achetez 1m obtenez 2m GRATUITS

Imprimés Polyester Grande Largeur

Prix cour. 14.99m

Tissus à Costumes en Fils Croisés Grande Largeur 150cm

jusqu'à 50% de rabais

3.99 m

Prix cour. 7.99m

5.99 m 100% coton assortis

4.49 m LIN

Prix cour. 8.99m

Satinette de coton imprimée

50% de rabais

3.99 m

Prix cour. 7.99m

Boutons H.A. KIDD

40% de rabais

69.99

Achat Spécial!

Assortiment de: Ensembles Douillettes

2.87 m

Prix cour. à partir de 3.99m

Brise Bises Sélection complète!

2.87 m

Prix cour. à partir de 3.99m

Fils KOBAN GUTERMANN

40% de rabais

9.28 m

Prix cour. 17.99m

Voile Froissé

45% de rabais

9.28 m

Prix cour. 17.99m

PATRONS burda

50% de rabais

Le symbole 'Elite, c'est payant' indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et lingerie avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLAZA VERSAILLES - 7276, rue Sherbrooke Est
RUE ST-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest
NOTRE-DAME-DE-GRÈCE - 6444, avenue Comedie
MONTREAL - 2506, boul. St-Régis
MONTREAL - 1178, rue Beaumont
LASALLE - 8403, boul. Newman
SUVERAY, LAVAL
PLAZA HUI CONCORDIA - 1558, boul. de la Concorde
CHERRY, LAVAL
GALERIES L'AVANT - 1540, boul. Le Corbusier
STATIONHIP - 6504, rue Jean-Talbot Est
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau
CENTRE REGIONAL CHATEAUGAY - 280, boul. d'Hoche
GALERIES ST-LAURENT - 1305, Marso-Laurin

(514) 493-6888
(514) 856-821
(514) 493-2939
(514) 823-8320
(514) 737-4788
(514) 368-8445

(450) 663-1888
(450) 978-1212
(514) 858-0023
(450) 672-8894
(450) 899-8112
(514) 354-0310

Dans toute maison
sommeille un téléphone
qui rêve de s'évader.

Vous avez maintenant les moyens de le libérer avec notre option à tarif fixe soir et fin de semaine.

Un téléphone sans fil, c'est la liberté. Et il est maintenant plus abordable que jamais. Avec notre option à tarif fixe, vous obtenez les appels locaux illimités le soir et la fin de semaine, vos 100 minutes de base ainsi que l'appel en attente, l'afficheur et la messagerie vocale... le tout pour environ le même coût qu'un téléphone ordinaire.

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	20 \$	100 minutes de base, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	30 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
AVEC NOTRE NOUVELLE OPTION A TARIF FIXE	45 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Frais d'interurbain en sus. D'autres forfaits sont également offerts.

Un service amical, un achat sans tracas ni contrat et des primes spéciales comme les appels locaux gratuits le jour de votre fête. Voilà comment le futur est simple avec Clearnet. Pour en savoir plus sur nos forfaits (à compter de seulement 20\$), faites le 1 888 CLEARNET (ou visitez notre site au www.clearnet.com).

clearnet scp

le futur est simple

Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

Québec consent une exemption fiscale élargie aux Mohawks

Le ministre Chevrette souhaite que les ententes signées hier servent de modèles aux autres nations autochtones

MARC THIBODEAU

L'exemption fiscale élargie dont bénéficieront les résidents de Kahnawake lors de leurs achats à l'extérieur de la réserve pourrait rapidement devenir la norme pour l'ensemble des communautés autochtones de la province.

C'est du moins le voeu du ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, qui a salué avec enthousiasme hier la conclusion avec les Mohawks d'une dizaine d'ententes sectorielles portant sur des sujets aussi divers que la fiscalité et les sports de combat.

« J'espère que ces ententes seront une source d'inspiration pour les autres nations autochtones dans leur relation avec le gouvernement », a indiqué M. Chevrette dans une conférence de presse très courue.

Actuellement, le gouvernement permet aux autochtones de bénéficier d'une exemption de taxe lors de leurs achats hors réserve seulement si le produit est livré à leur domicile. Les Mohawks pourront désormais en bénéficier n'importe



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Devant le vice-premier ministre Bernard Landry, le grand chef de Kahnawake, Joseph Norton, a remis hier au ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, une oeuvre artisanale autochtone symbolisant la coexistence pacifique des deux nations.

ou simplement en présentant au commerçant une carte électronique similaire aux cartes bancaires de débit.

Cette carte permettra d'enregistrer qu'une vente sans taxe a été réalisée. Le conseil de bande sera chargé de surveiller l'information relativement aux transactions pour

s'assurer qu'aucun usage abusif des cartes ne survient. Le ministère du Revenu aura aussi droit de regard à ce chapitre.

Cette mesure, si elle est appliquée éventuellement à l'ensemble des communautés autochtones, coûterait entre quatre et cinq millions par année au gouvernement

en produits de taxe perdus, a expliqué le négociateur en chef du gouvernement, Louis Bernard.

Québec et Kahnawake se sont aussi entendus pour régler l'épineuse question du prélèvement des taxes sur les cigarettes, l'essence et l'alcool.

Le gouvernement continuera la préperception de la taxe sur ces produits. Il reversera ensuite au conseil de bande la part de la taxe perçue sur les produits finalement vendus à des autochtones, qui n'ont pas à en payer. Les Mohawks devront s'approvisionner, pour chacun des produits spéciaux, auprès d'une source unique jugée acceptable par Québec.

Le vice-premier ministre, Bernard Landry, s'est dit confiant que ces mesures permettraient d'enrayer toute forme d'évasion fiscale et de contrebande.

Il a indiqué qu'il ne « pouvait imaginer » que le gouvernement fédéral, pour lequel Québec perçoit actuellement la TPS sur ces produits, n'accepterait pas de revoir sa politique pour se conformer aux ententes signées hier en matière de fiscalité. Ottawa craint, en acceptant une telle pratique, de créer un précédent qui pourrait faire boule de neige à l'échelle du pays.

Le négociateur en chef pour Kahnawake, Mike Bush, a indiqué

qu'il avait prié il y a quelques semaines le gouvernement fédéral de se pencher avec lui sur ce sujet. « Mais nous attendons toujours la réponse », a-t-il indiqué.

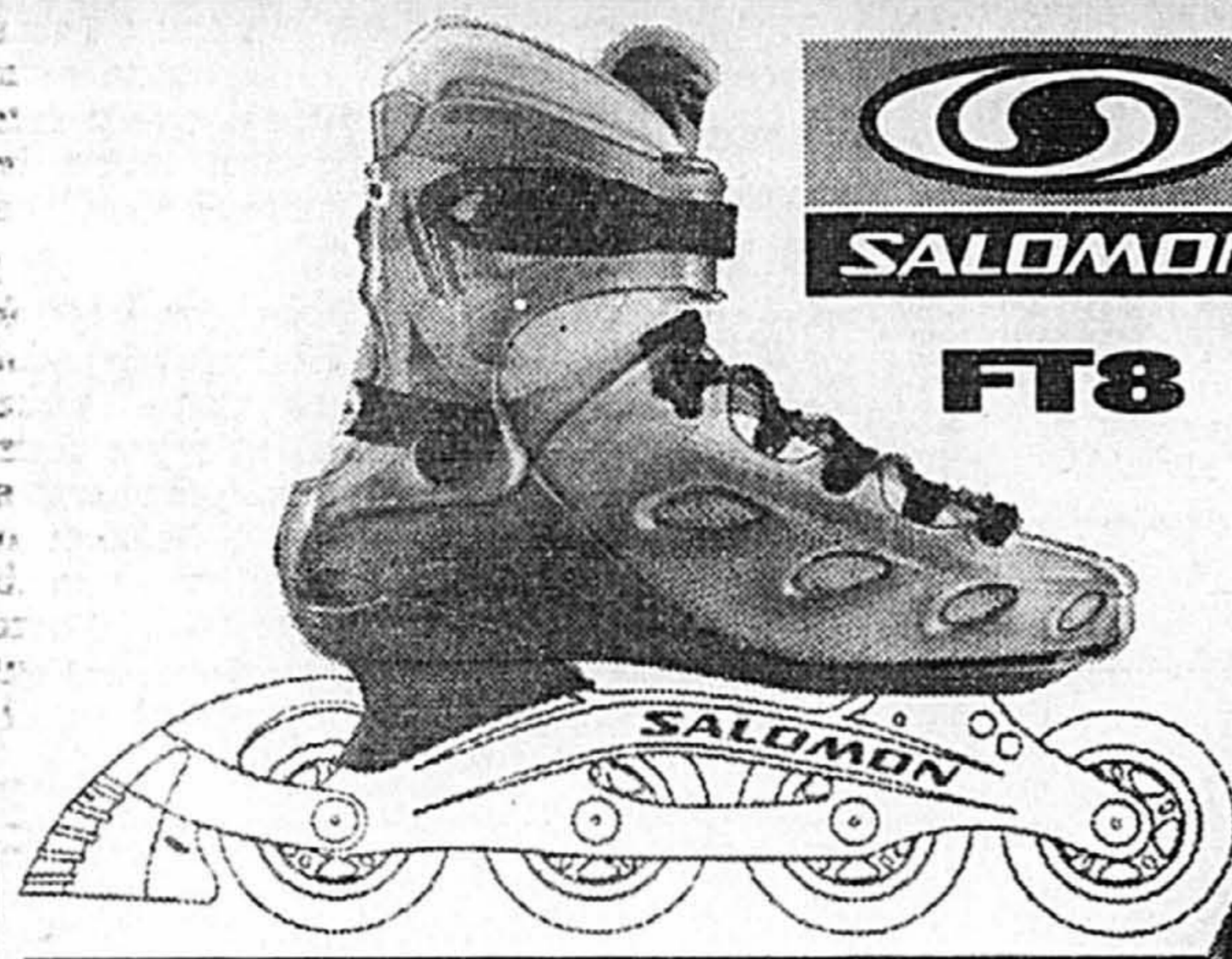
Québec et Kahnawake ont aussi confirmé hier que des droits d'usage de 1,5 million seront versés chaque année aux Mohawks pour l'utilisation des infrastructures traversant la réserve. Une somme additionnelle récurrente de 500 000 \$ sera utilisée pour l'entretien des routes.

Une autre entente prévoit que la Commission athlétique de Kahnawake et la Régie des alcools, des courses et des jeux « coopéreront afin d'harmoniser leurs règles » relativement aux sports de combat. La tenue de combats extrêmes sur la réserve avait suscité bien des tensions entre les deux parties au cours des dernières années.

Des ententes sectorielles ont aussi été conclues quant au développement économique, à l'administration de la justice, à l'inscription des naissances, des mariages et des décès ainsi qu'à l'aide à la petite enfance et à l'émission des permis d'alcool.

Toutes ces ententes sont valables pour cinq ans et pourront être reconduites. Des comités de liaison seront mis sur pied de façon à gérer les conflits pouvant survenir.

DES PRIX D'ENTREPÔT OUVERT LUNDI DE PÂQUES



SALOMON
FT8

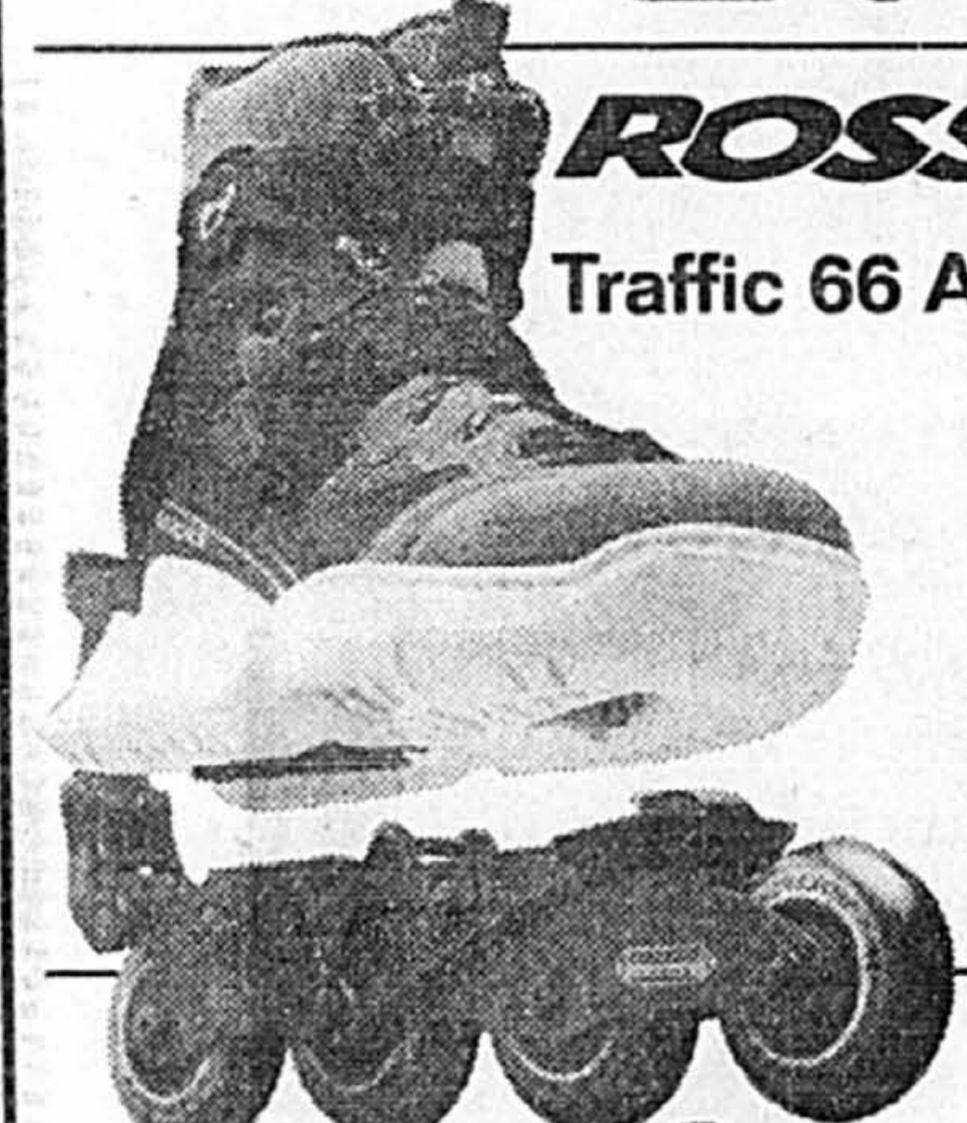
ABEC 5 roues **HYPER** 76mm pour hommes et femmes.

349,95 \$

BAUER.

ABEC 5 roues 78mm AIR X-ERT pour hommes X-CEED pour femmes

279,95 \$



ROSSIGNOL
Traffic 66 ABEC 3 roues 76mm

Marchez ou roulez.

199 \$



ATV-7 lacés ou **ULTRA** Sonic
ABEC 1 roues 72mm

99,95 \$



OXYGEN
KR 3.1
ABEC 5 roues 77.5mm

ou **ROLLERBLADE** MAXXUM
ABEC 3 roues 76 mm

149,95 \$



OXYGEN XE 3.1 ou 5.1 pointures junior

22 à 23.5 (3 à 6 1/2) **79,95 \$**

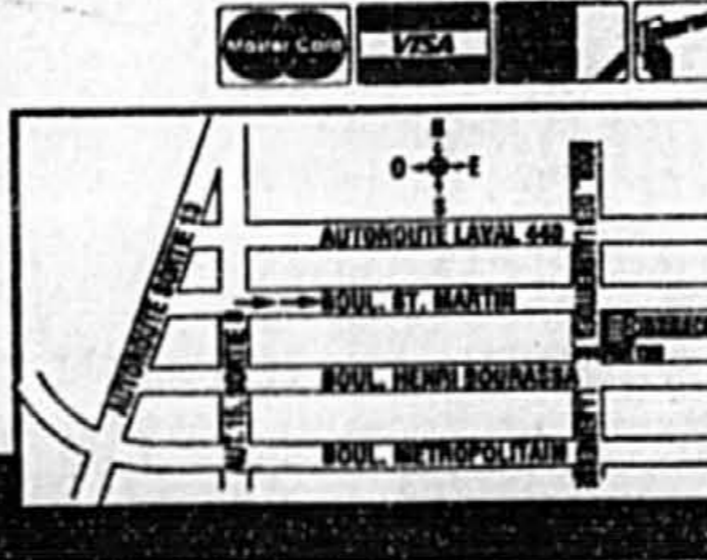
24 à 31 (7 à 13) **99,95 \$**

LE PLUS GRAND MAGASIN DE PATINS À ROUES ALIGNÉES EN AMÉRIQUE

OBERSON

Lin. au merc. : 10 h à 18 h • Jeu./vend. : 10 h à 21 h • Sam. : 9 h à 17 h • Dim. : Midi à 17 h

1355, Des Laurentides, Laval



Le dossier du Club Rez n'est toujours pas résolu

MARC THIBODEAU

Même s'ils sont parvenus à conclure dix ententes sectorielles, Québec et Kahnawake n'ont toujours pas réussi à régler l'épineux dossier du Club Rez, auquel le ministère du Revenu réclame plus de 4 millions en taxes impayées.

« Nous nous sommes occupés de l'avenir. Il faut maintenant régler le passé », a indiqué hier à La Presse le négociateur en chef de Québec, Louis Bernard.

M. Bernard a indiqué que les deux parties n'en avaient pas parlé en détail pendant les pourparlers. « Nous nous sommes simplement entendus pour dire qu'il faudrait revenir là-dessus », a-t-il noté.

Le négociateur en chef pour les Mohawks, Mike Bush, a indiqué pour sa part que le conseil de bande étudiait actuellement l'ensemble des récriminations formulées par Revenu Québec envers les propriétaires du Club Rez avant de déterminer sa ligne de conduite dans ce dossier.

Il a indiqué que le conseil espérait en arriver à une solution, grâce à des échanges « amicaux » avec le gouvernement. M. Bush a ajouté que d'autres entreprises de Kahnawake étaient également concernées par de telles réclamations sans donner plus de détail.

Il semble bien que toute solution devra venir des élus puisque Revenu Québec se dit incapable de récupérer la somme convoitée par les voies judiciaires habituelles.

Richard Lacasse, porte-parole de la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais, a rappelé que les biens situés dans les réserves sont insaisissables en vertu de la loi fédérale sur les Indiens. Dans ces circonstances, il devient très difficile de forcer la main de toute compagnie autochtone qui refuse de payer.

« Nous sommes obligés de nous en remettre à leur bonne foi », a indiqué hier M. Lacasse.

Le propriétaire du Club Rez, Byron Horne, a déjà indiqué qu'il n'entendait pas rembourser Revenu Québec, qui lui reproche plus spécifiquement d'avoir vendu des milliers de cartouches de cigarettes sans prélever les taxes prévues par la loi.

M. Horne soutient qu'il a respecté à la lettre une entente spéciale signée avec Revenu Québec qui lui permettait de reverser au gouvernement deux tiers des taxes de vente prévues. Elle avait été annulée par le gouvernement moins de deux ans après son entrée en vigueur.

Hier, il a refusé d'aborder le dossier lorsque La Presse l'a joint au Club Rez.

Défi Corporatif 10

Canderel

Participez à la collecte de fonds la plus colorée en ville!

Vendredi
7 mai 1999
à midi

Joignez-vous à nos porte-parole pour fêter le 10^e anniversaire du Défi Corporatif Canderel. Contribuez à la recherche sur le cancer et inscrivez l'équipe de votre entreprise dès aujourd'hui!

(514) 842-8636 ou (514) 847-3667




Au profit des centres de recherche sur le cancer de nos universités

Commandité en partie par:

OR
ARGENT
MÉDIA










Rive-Sud / Montérégie

Les victimes de violence protestent contre une sentence de deux ans pour homicide involontaire

MARTHA GAGNON

Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour les femmes violentées trouve « ridicule et inacceptable » la sentence de deux ans de prison avec sursis imposée à Michel Ouellette pour homicide involontaire, la semaine dernière, à Longueuil.

« Avec une telle sentence, on peut penser que la chasse aux femmes est ouverte », affirme la présidente du regroupement, Suzanne Tardif, qui est aussi responsable de la maison Horizon pour elle, à Cowansville.

Selon elle, il est inconcevable « qu'un homme possédant une longue liste d'antécédents de violence conjugale ne soit pas davantage puni ». Le Regroupement a l'intention de faire part de ses critiques à la ministre de la Justice, Linda

Goupil. « On travaille actuellement à établir un dialogue constructif sur l'application des sentences », explique Mme Tardif. On reproche souvent aux victimes de ne pas porter plainte ou de refuser de témoigner, alors que des sentences comme celle-ci sont de nature à décourager même les plus tenaces. »

La conjointe de Michel Ouellette, France Valois, est décédée après être tombée violemment au sol à la suite d'une altercation, lors d'un voyage à Puerto Plata, en Ré-

publique Dominicaine, en 1997.

Ouellette a plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire. Jeudi dernier, le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, l'a condamné à deux ans de prison avec sursis, en plus d'une période de probation de trois ans.

Le Regroupement provincial estime que c'est bien peu étant donné l'importance du crime et le passé de violence de Ouellette. Le juge a pris en considération le fait que l'accusé, qui a des problèmes d'alcool, avait été en détention préventive, qu'il regrettait son geste et qu'il avait suivi une thérapie permettant de croire à sa réhabilitation. De plus, le juge Béliveau a sévèrement critiqué les comportements des policiers de la Sûreté du Québec qui, selon lui, n'ont pas toujours respecté les droits de l'accusé et certaines pro-

cédures dans leur enquête. Cette attitude a entraîné des délais importants.

« Aucune raison ne justifie une sentence aussi clémente, affirme Mme Tardif. Cet homme possède 78 antécédents judiciaires. Il a été violent à l'égard de cinq femmes. L'une d'elles est morte. Et voilà qu'il suffit d'une thérapie pour croire en sa réhabilitation. C'est insensé. » Sans nier l'importance de la thérapie pour les hommes violents, Mme Tardif se demande si « elle n'est pas en train de servir d'échappatoire et de bouée de sauvetage pour obtenir des sentences moins élevées ». Elle ajoute que les agents de probation se plaignent souvent qu'ils sont débordés et qu'ils ont de la difficulté à assurer un suivi adéquat.

L'avocat de Ouellette, Alain Du-

bois, estime, pour sa part, que les conditions de probation de son client sont très sévères et constituent un encadrement rigide.

La présidente du Regroupement ne peut s'empêcher de faire un certain parallèle avec l'affaire Gilbert Rozon. « Certains, dit-elle, ont reproché aux groupes de femmes de profiter de la notoriété de l'accusé pour protester contre le système judiciaire. Ce qui est loin d'être le cas dans ce dossier, bien que ce soit le même juge. Bien peu de gens s'intéressent à la victime. Les critiques formulées à l'endroit des policiers ont retenu davantage l'attention des médias que la sentence pour homicide involontaire. »

On ignore, pour l'instant, si les policiers impliqués dans la cause feront l'objet de poursuites et de mesures disciplinaires.

Projet de loi sur une fusion dans le Haut-Richelieu

Quatre maires sur cinq n'apprécient pas ce « mariage forcé »

RIMA ELKOURI

Cinq municipalités du Haut-Richelieu réunies en une seule grande ville de 76 000 habitants dès janvier 2000 : voilà ce que proposera le député provincial du comté de Saint-Jean, Roger Paquin, dans un projet de loi qu'il compte déposer à l'Assemblée nationale le 13 mai.

L'avant-projet de loi présenté lundi aux élus des cinq villes appelées à s'unir, soit Saint-Jean-sur-Richelieu (36 000 habitants), Saint-Luc (18 300), Iberville (9 600), Saint-Athanase (6 500) et L'Acadie (5 400), crée bien des remous, même si pour le député Paquin, il ne s'agit que d'une façon de « forcer la consultation » et de rendre concret un projet qui fait « l'unanimité », dit-il, depuis le Forum socio-économique 1996 du Haut-Richelieu.

Pour le moment, seul le maire d'Iberville, Jean Rioux, se réjouit de la démarche du dé-

puté, la qualifiant « d'emballante » et de « légitime » : après tout, les municipalités sont « des créatures du gouvernement provincial », rappelle-t-il.

Les quatre autres maires trouvent le procédé « cavalier » et parlent « d'ingérence ». Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, tout en réitérant son « appui indéfectible » au projet de fusion, estime que le député n'a pas à se mêler de gestion municipale. « Les maires semblent être des facteurs négligeables dans la démarche de M. Paquin », dit M. Smereka, déplorant le fait que ce soit par le journal local que les élus ont pour la première fois pris connaissance du projet de loi.

Selon lui, l'échéance du 1^{er} janvier 2000 n'est pas réaliste. Une étude sur le partage des infrastructures (égouts, aqueducs, réseau routier) doit encore être faite, dit-il.

Gilles Dolbec, maire de Saint-Luc, abonde dans le même sens. « Je pense que ce n'est

pas nécessairement une façon très démocratique de faire les choses. Les responsabilités du monde municipal, qu'on les laisse au monde municipal ! »

Forcer la consultation, « pas de problème », dit M. Dolbec. Mais « forcer à fusionner », c'est une autre histoire. « Il n'y a pas de raisons de presser les choses. Ce n'est pas en obligeant les gens à se marier qu'on va avoir de meilleures relations ! »

Le maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron, s'inquiète aussi des effets de ce mariage en coup de vent. « On n'est pas contre la fusion comme telle. C'est la démarche qu'on trouve déplorable (...) L'échéancier est tellement court qu'on ne pourra pas informer les gens. »

« Les citoyens qui ont décidé de s'établir en campagne s'attendent à payer un compte de taxes de campagne, poursuit le maire Bergeron. Mais avec une fusion, ça passerait du simple au double. »

Christiane Marcoux, mairesse de L'Acadie,

s'inquiète aussi de cette décision précipitée : « On n'a pas d'études pour expliquer à la population de quoi il s'agit. Une étude, ça prend de cinq à six mois et il faut la payer... Est-ce que le député Paquin est prêt à nous la payer ? »

Malgré cette opposition, le député Paquin demeure confiant. Pour lui, la fusion ne serait en rien précipitée puisqu'il en est question depuis près de trois ans. « Une fois passé le soubresaut », les maires « vont prendre le train », croit-il.

Les étapes à venir ? L'avant-projet de loi sera examiné au cours du mois d'avril. Après adoption du projet de loi en mai, un protocole de fusion sera déposé (en septembre). Par la suite, un décret sera adopté. Les conseils municipaux auront à se prononcer sur le protocole. Il y aura référendum le 28 novembre dans les municipalités où le nombre d'opposants sera important. « Sans déplacer un seul citoyen, on va créer la neuvième ville du Québec », conclut M. Paquin.

Le recrutement des spécialistes à l'hôpital de Granby n'est pas l'affaire du CLD

MARTHA GAGNON

La participation financière des municipalités de la Haute-Yamaska pour aider l'hôpital de Granby à recruter des spécialistes ne plaît guère au ministère des Régions.

« Je tiens à vous rappeler que les activités hospitalières ne s'inscrivent pas dans le mandat que le ministère des Régions a confié au Centre local de développement », souligne le sous-ministre adjoint, Yvon Richer, dans une lettre envoyée au président du CLD.

M. Richer réagissait ainsi à une résolution adoptée majoritairement par les maires de la MRC de la Haute-Yamaska pour soutenir le recrutement de spécialistes. La résolution, pilotée par le maire de Granby, Michel Duchesneau, autorise le CLD à consentir une aide financière de 116 000 \$ sur deux ans, pour favoriser l'embauche de sept spécialistes.

L'hôpital a en effet demandé la collaboration du milieu, dont le CLD et les gens d'affaires, pour offrir des mesures incitatives aux futurs médecins, comme le paiement des frais de déménagement. L'objectif est de recueillir 350 000 \$.

« La mission principale du CLD est de regrouper ou de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et d'assurer leur financement. Le secteur hospitalier relève de la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux », souligne M. Richer.

Le conseil d'administration du CLD, qui regroupe les dix maires de la MRC et des représentants du

milieu socio-économique, débattira de la question, ce soir.

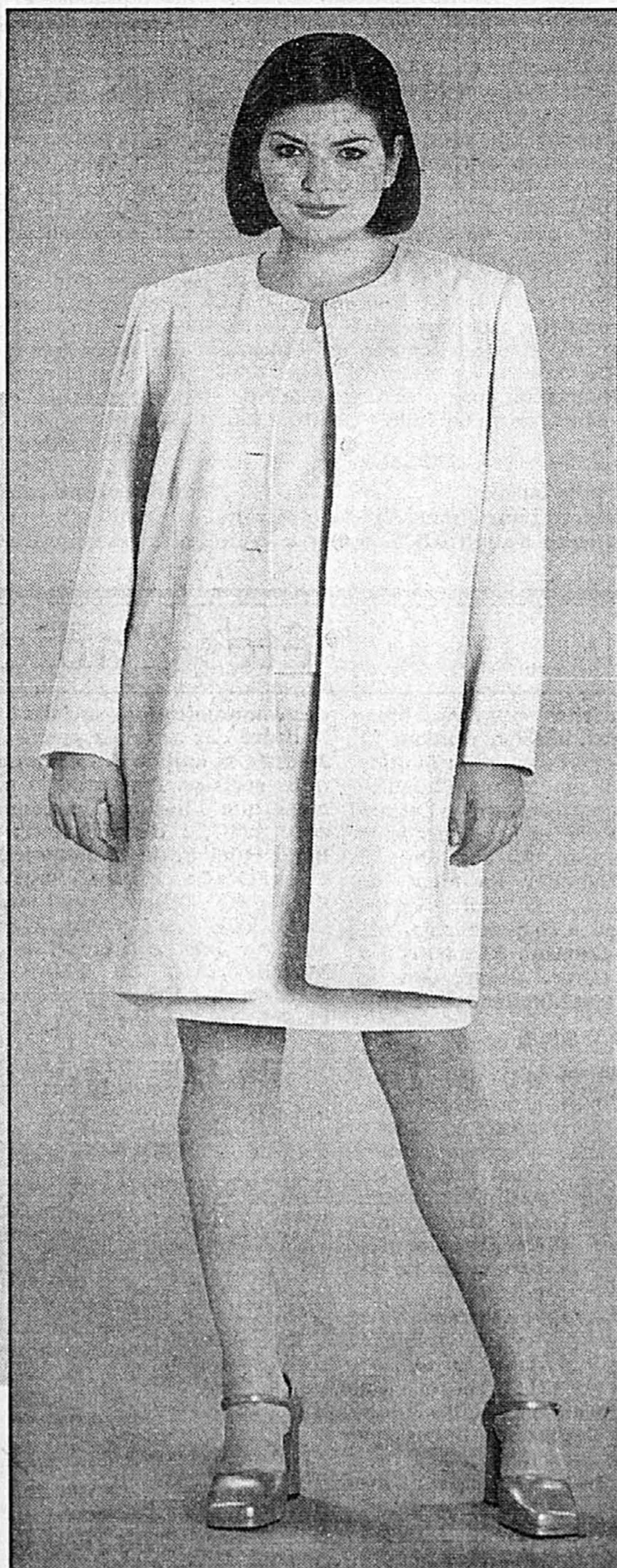
Le président, Mario Gariépy, a expliqué hier qu'il ne voulait pas faire de commentaires sur la résolution de la MRC avant la réunion. « Les avis sont très partagés et je ne veux pas influencer le débat à ce stade-ci, dit-il. Nous avons demandé un avis juridique pour éclairer les discussions. »

Il ajoute que l'intervention du ministère des Régions dans le dossier soulève une question fondamentale sur l'autonomie des CLD. « Il faut se demander si les municipalités, qui fournissent les deux tiers du budget, peuvent décider elles-mêmes des orientations du CLD et de l'utilisation des crédits, dit-il. C'est un élément majeur. »

Quant à l'élargissement du rôle du CLD au secteur de la santé, il dit simplement que la loi permet la nomination de représentants d'institutions gouvernementales. « Le conseil d'administration compte un représentant du CLSC et de l'éducation. Faut-il ignorer ces secteurs ? C'est ce dont nous allons discuter. »

M. Gariépy précise que la somme de 116 000 \$ qui pourrait être accordée à la campagne de recrutement des médecins, provient d'un fonds destiné à la promotion industrielle, commerciale et touristique.

Certains maires, dont ceux du canton de Shefford et de Bromont, partagent l'avis du sous-ministre Richer. Selon eux, le rôle d'un CLD est le développement économique et non la santé.



Laura II

spécialiste en tailles 14-24 plus et petites plus

L'ÉVÉNEMENT
GARDE-
ROBE
DE PRINTEMPS

Achetez 4 articles ou plus
épargnez 20%

Achetez 3 articles
épargnez 15%

Achetez 2 articles
épargnez 10%

La vente se termine le lundi 5 avril
(lundi de Pâques)

Place Vertu Galeries D'Anjou Carrefour Laval
Promenade St. Bruno Fairview Pointe-Claire

Ouvert le Vendredi saint. Fermé le dimanche de Pâques.
Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier, accessoires exclus.

EST-CE QUE LA LONGUEUR IMPORTE? BIEN SUR QUE OUI!

ÉPARGNEZ
Jusqu'à **50%**
Jusqu'au 5 avril

SUR TOUS LES
TISSUS DE BASE!

Doublures, pernapress, tulle, filet de nylon, entoilage, feutre, ratine et plus encore.

Bouclair 5 jours seulement!
Du 31 mars au 5 avril

www.bouclair.com

*Du prix régulier **Tous nos magasins au Québec seront fermés le 4 avril, Dimanche de Pâques. Détails en magasin. Marchandise en inventaire seulement.

Île de Montréal

Décision du CHUM reportée

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le conseil d'administration du CHUM a reporté hier à une date indéterminée sa décision sur le transfert des appareils de mammographie de l'hôpital Notre-Dame.

Ces appareils devaient être transférés à l'Hôtel-Dieu entre le 22 mars et le 6 avril, en vue de l'ouverture du Centre de référence et d'investigation désigné (CRID), aménagé au coût de 600 000 \$, où seront traitées les femmes référées dans le cadre de la politique québécoise de dépistage du cancer du sein, et où l'on effectuera notamment toutes les chirurgies d'un jour.

En raison de l'opposition d'un groupe de chirurgiens, de radiologistes et de pathologistes de Notre-Dame, le conseil a toutefois décidé, il y a 10 jours, de surseoir au déplacement des appareils et de retarder de deux semaines l'inauguration du CRID, initialement prévue pour le 12 avril.

Les médecins de Notre-Dame affirment que le projet forcera les patientes à aller et venir d'un pavillon à l'autre et mènera à la désintégration de l'équipe multidisciplinaire de Notre-Dame, où se fait présentement la moitié des chirurgies mammaires dans le CHUM.

Hier, le directeur des services professionnels du CHUM, le Dr Louis Dufresne, qui a rencontré les opposants au projet, a présenté au conseil une série de scénarios au sujet du CRID.

Parmi ces solutions figurent le maintien du projet initial de transfert vers l'Hôtel-Dieu, mais aussi l'achat de nouveau matériel afin d'équiper d'appareils de mammographie deux des trois campus, ou même les trois, un investissement de 105 000 \$ à 450 000 \$, en plus de coûts annuels de 25 000 \$ pour le personnel.

Face à ces solutions de rechange coûteuses, le conseil a choisi, par un vote de 13 pour et deux abstentions, de mettre la question en délibéré, sans écarter, la possibilité d'aller de l'avant avec le projet initial.

« Je suis déçu qu'il n'y ait pas d'entente sur la question », a dit le président du conseil, Jacques Girard. Soulignant avoir reçu « des lettres assez pathétiques » de femmes atteintes du cancer du sein, il s'est engagé à ce qu'une décision soit prise rapidement, sans toutefois fixer de date.

La décision d'hier ne signifie pas qu'il y a un moratoire sur tous les changements au CHUM, en attendant que l'on sache si son avenir passe par un nouvel emplacement. M. Girard a réitéré que les dossiers en cours continueraient d'avancer et que « ceux qui rêvent de l'immobilisme total et parfait se trompent. »

Danyluk devrait se taire

Bourque n'a pas digéré ses propos au sujet de Montréal international

MICHÈLE OUMET

Furieux que la présidente de la CUM, Vera Danyluk, se soit prononcée contre Montréal International, le maire Pierre Bourque l'a rabrouée, hier, lors d'un point de presse.

« Je voudrais juste rappeler une chose, a-t-il dit. Nous autres (Montréal), on représente 54 % de la CUM. Il faut faire attention quand Mme Danyluk parle. Elle ne le fait pas en mon nom, ni au nom de la Ville. Nous, on est pour Montréal International, pour l'intégration. Elle n'a pas eu le mandat de parler comme elle le fait. En tout cas, pas de moi. Là, on n'est pas d'accord. Elle ne devrait pas parler. Elle est mieux de s'abstenir. »

Montréal International, un organisme de promotion qui essaie de vendre la région aux investisseurs étrangers, n'a pas la vie facile depuis sa création en 1996. Deux concurrents, l'Office de développement économique de la Communauté urbaine de Montréal (ODECUM) et Laval Technopôle marchent dans les mêmes plates-bandes. Le PDG de Montréal International, Jacques Girard, tente en vain de réunir les trois organismes sous un même chapeau. Le sien.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'y oppose avec la dernière énergie. La présidente de la CUM, Vera Danyluk, aussi. Ce qui indispose le maire de Montréal, Pierre Bourque, qui a rappelé à



Le maire de Montréal, Pierre Bourque, accompagné du PDG de Montréal International, Jacques Girard, s'en est pris hier à la présidente de la CUM, Vera Danyluk, qui, la veille, faisait état de ses réserves face à Montréal International.

Mme Danyluk, hier, que 54 % du financement de la CUM provenait de Montréal.

Mme Danyluk a refusé de commenter. Quant à Jacques Girard, qui accompagnait Pierre Bourque lors du point de presse, il en a rajouté. « Il faudra bien que ceux qui résistent sachent qu'ils jouent dans le champ gauche et que nous autres, on est dans le champ droit. Il s'agit de vendre la grande région de Montréal. Ça me paraît tellement évident que je ne comprends pas les résistances. »

Le maire avait convoqué la presse pour tracer le bilan de son voyage au Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc) qu'il a effectué du 20 au 28 mars. Au total, a-t-il précisé, « cette mission a été l'occasion de signer trois accords d'une valeur de 25 millions et deux protocoles d'entente de six millions. Les démarches de préqualification et de finalisation des discussions se chiffrent à environ 510 millions ».

Ce voyage a coûté près de 5000 \$ à la Ville. Financée par Montréal International, la mission était diri-

gée par le maire Bourque qui était accompagné par 17 hommes d'affaires.

Le maire a parlé de l'Algérie avec enthousiasme, même si la guerre civile y fait rage depuis sept ans. Le Canada est le seul pays qui a maintenu son ambassade, a-t-il précisé. « C'est une forteresse entourée de barbelés et les gens ne peuvent pas sortir sans garde du corps. Les besoins dans ce pays sont énormes. Tout est à refaire, les infrastructures ont été abandonnées et 50 % des jeunes sont en chômage. »

M. Bourque prépare un autre grand voyage, en Chine, dans la province du Yunnan, du 25 avril au 7 mai. Selon le chef de cabinet du maire, Robert Letendre, la visite aura plusieurs volets. Le maire va inaugurer l'exposition universelle d'horticulture de Kunming, sorte de florales chinoises. Il supervisera aussi la création d'une table d'expertise qui, en plus de voir au développement économique de la province du Yunnan, ouvrira la porte aux entreprises montréalaises. Des hommes d'affaires devraient d'ailleurs l'accompagner.

Il y aura également un volet formation et les quatre recteurs des universités montréalaises ont été invités. Pour l'instant, Bernard Shapiro, de McGill, et Robert LaCroix, de l'Université de Montréal, ont confirmé leur participation.

Les neuf voyages en Chine du maire ou de ses fonctionnaires ont coûté 20 874 \$ à la Ville depuis le 20 avril 1998.

Ces chiffres ont été obtenus par le conseiller de la Coalition démocratique, Marvin Rotrand, grâce à la loi sur l'accès à l'information.

Les projets de réforme se multiplient

ÉRIC TROTTIER

Le président de l'Union des municipalités de la banlieue de Montréal (UMBM), Georges Bossé, a défendu hier son projet de Commission de développement du Grand Montréal (CDGM), qui, comme *La Presse* l'a révélé, se veut une nouvelle structure administrative chapeautant les villes de l'île de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud, laquelle aurait un pouvoir décisionnel en matière de développement économique, de transport en commun, d'environnement et d'aménagement du territoire.

« Nous voulons implanter une structure légère, décisionnelle, qui continuera de travailler avec les organismes existants pour rendre les services à la population », a déclaré M. Bossé, aussi maire de Verdun.

Flanqué du maire de Saint-Léonard, Frank Zampino, M. Bossé s'est une fois de plus prononcé contre toute fusion des villes de l'île de Montréal, parlant plutôt longuement du « Grand Montréal », une expression qui lui revient désormais continuellement en bouche. « Est-ce qu'on veut sauver Montréal de ses problèmes de finance ou créer une métropole ? demande-t-il. Nous, ce qu'on veut, c'est créer une métropole. »

Un conseil provisoire

Il propose donc dans l'immédiat de former un conseil provisoire de la CDGM, composé d'un

groupe restreint d'élus de la région de Montréal, lequel devrait aboutir d'ici l'an prochain à un projet final. Chose certaine, l'UMBM estime que la CDGM devrait chapeauter les organismes locaux, dont les sociétés de transport et les organismes de développement économique, tel Montréal International.

Même la Communauté urbaine de Montréal serait appelée à changer, a précisé M. Zampino : « Lorsque l'organisme régional aura été créé, la CUM n'existera plus telle que nous la connaissons », a-t-il dit.

Incidentement, la présidente de la CUM, Vera Danyluk, qui a obtenu une nouvelle rencontre avec la ministre des Affaires municipales Louise Harel, vendredi dernier, a, elle aussi, un projet de réforme des structures métropolitaines dans ses tiroirs. Elle propose la création d'un « conseil métropolitain » qui aurait les mêmes limites territoriales que la CDGM, offrirait les mêmes services, tout en comportant une différence majeure : forte d'une expérience de six années à la tête de la CUM, Mme Danyluk estime en effet que les maires et conseillers municipaux n'ont plus leur place dans un organisme régional. M. Bossé n'est pas du tout d'accord avec cette idée qui ferait perdre beaucoup de pouvoir aux maires de la banlieue.

Un profond malaise

Quoi qu'il en soit, le fait que l'UMBM (organisme composé essentiellement de maires de la

CUM) et Mme Danyluk proposent chacun de leur côté une réforme pour redonner vie à la région de Montréal montre que le malaise qui perdure depuis des mois au sein de la CUM est plus important qu'on ne le croyait.

Interrogé sur le projet de la présidente de la CUM, M. Bossé a d'ailleurs eu cette réplique hier : « Vous (*La Presse*) avez des informations (sur le projet de Mme Danyluk) qu'aucun élu de l'île n'a eu le privilège d'avoir. Vous êtes donc plus près du bureau de la présidente qu'on ne l'est nous-mêmes... »

Par ailleurs, M. Bossé a décoché quelques flèches en direction du maire de Montréal, Pierre Bourque, à qui il demande notamment de « faire le ménage » dans ses finances avant toute réforme de la fiscalité municipale. Le maire de Verdun estime aussi que son homologue montréalais ne pense pas assez en fonction du « Grand Montréal ». « Pourquoi Montréal n'a-t-elle jamais voulu s'assujettir à la CUM pour son développement ? Montréal se place au-dessus des autres villes et c'est un des éléments qu'on veut régler... »

C'est dans ce contexte de guerre à peine voilée que la ministre Harel devra prendre une décision au sujet de la métropole. Mme Harel attend dans les prochaines semaines le rapport de la Commission sur la fiscalité et les finances locales qui, selon les informations obtenues par *La Presse*, préconisera la fusion des 29 municipalités de l'île de Montréal en trois grandes villes.

Têtes d'affiche

■ *La Presse* poursuit aujourd'hui ses portraits de bénévoles en prévision de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 18 au 24 avril, avec Laurent Bazinet et Gérard Laurin.

■ David MacDonald, ex-chef du Réseau mondial sur la sécurité alimentaire (FAO, ONU); Elizabeth Hunt, directrice générale d'Équiterre; et Carlos Arancibia, d'Oxfam-Québec traiteront de sécurité alimentaire à l'occasion de la célébration du premier anniversaire du club Oxfam de l'Université Concordia. Le forum de discussion se tiendra ce soir, à l'École des affaires publiques et communautaires (2149, rue Mackay) à compter de 19 h. Le tout sera suivi d'un encan d'art silencieux et d'un vin et fromage. Renseignements : 937-1614, poste 256.



Jean-Louis Dufresne

■ Les vétérans de l'hôtellerie, dont le doyen Jean-Louis Dufresne, 87 ans, qui est depuis 63 ans directeur de la Sapinière de Val David, se réunissent de temps à autre pour des agapes fraternelles et ont profité de leur dernière rencontre pour souligner à leur manière l'Année internationale des personnes âgées. Tous octogénaires (sauf une exception) et retraités (sauf leur doyen et hôte) dans les Laurentides, ces

hôtelières émérites sont : Paul Hurtubise, 79 ans, hôtelier pendant 51 ans (à L'Estérel surtout); Stanley Ferguson, 80 ans, 55 ans d'hôtellerie (du Laurentide Inn de Sainte-Agathe au Château Frontenac); et Roland Liboiron, 88 ans, dont le parcours d'hôtelier l'a mené de Sainte-Thérèse à la Tunisie en 54 ans de métier. À ce quatuor s'ajoute Henri-Paul Garceau, 83 ans, qui a assisté feu Gérard Delage dans le développement hôtelier québécois.



Laurent Bazinet

■ Depuis une quinzaine d'années, le Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin (région de Joliette) peut compter sur des bénévoles de la trempe de Laurent Bazinet. Ayant débuté dans le monde du bénévolat au sein du mouvement syndical puis des caisses Desjardins, il fait aujourd'hui montre de qualités que ses proches énumèrent ainsi : simplicité, écoute attentive, humour, générosité et disponibilité. Cette grandeur d'âme, il la met au service d'une popote roulante. Et ses belles années de retraite, il les consacre à l'action communautaire et au service des déshérités.

■ La présence chrétienne sur la place publique médiatique sera au centre des préoccupations d'un colloque organisé par Communications et société (office catholique

des communications sociales) dans le cadre des activités précédant la Journée mondiale des communications sociales. Prendront la parole ainsi que l'indique le thème de cette journée de réflexion : Bertrand Ouellet, de Communications et société; Pierre Pagé, de l'UQAM; Gilles Routhier, de l'Université Laval; Patrice Bergeron, du Droit d'Ottawa; et Guy Marchessault, de l'Université Saint-Paul. Le tout se déroulera à l'hôtel Intercontinental (360, rue Saint-Antoine Ouest), le mercredi 12 mai. Coût : 65 \$ (90 \$ sur place). Renseignements : 524-8223.



Gérard Laurin

■ Qui se souvient des corvées d'antan, réalisées spontanément par des citoyens pour aider un voisin? Des actions bénévoles du genre, ça existe encore, bien qu'avec tout l'encadrement propre au réseau d'entraide. Gérard Laurin et Fernand Charbonneau (décédé), de Mont-Laurier, en sont de bons exemples. Retraités de la construction, le Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger a en effet fait appel à eux en 1992, lorsqu'on s'est retrouvé avec un beau projet d'édifice communautaire, mais sans trop d'argent pour l'aménager. Les deux sexagénaires ne se sont pas faits prier pour retrousser leurs manches et mettre en chantier ce lieu d'activités communautaires, dans lequel se sont in-

vestis avec eux une soixantaine d'ouvriers bénévoles. Marchands et fournisseurs locaux ont ajouté leurs dons à celui de la bâtisse de la caisse populaire, et c'est finalement toute la communauté locale qui a contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce centre qui abrite sept organismes et une salle communautaire.

■ Chasse aux oeufs de Pâques de la Société des timbres de Pâques, pour venir en aide aux enfants physiquement handicapés, ce dimanche, sur les terrains de la Place Ville-Marie, de 10 h à 15 h. Organisée en collaboration avec le restaurant Marché Mövenpick, qui remettra d'ailleurs des certificats cadeaux aux participants, cette activité comprendra également de l'animation, du maquillage et de la musique. Coût : 8 \$ (10 \$ sur place dimanche). Renseignements : 866-1969.



Louise Marcotte

■ Le traditionnel concert du Vendredi saint (2 avril à 20 h) de la Société philharmonique de Montréal sera dirigé par le chef d'orchestre d'origine italienne Fabiano Monica. Au programme, le *Requiem* de Mozart, et le *Stabat Mater* de Pergolesi. Le tout interprété par les solistes Louise Marcotte, soprano; Noëlla Huet, mezzo-soprano; le ténor Guy Bélanger et la basse Alexander Sav-

chenko, ainsi que le Choeur de l'UQAM. Le concert sera présenté à l'église Saint-Jean-Baptiste (309, rue Rachel Est). Coût : 22 \$ (billets disponibles à la porte). Renseignements : 281-6364, ou 842-2112.

■ Un Jeannot Lapin courant sur fond de signal routier d'arrêt, est mis en vente (2 \$) par les magasins Zellers, afin de recueillir des fonds pour la recherche sur la fibrose kystique. Ces autocollants du célèbre personnage de bande dessinée peuvent être apposés dans une fenêtre pour attirer les lapins en chocolat pour Pâques. Tous les profits sont remis à la Fondation canadienne de la fibrose kystique.



Luc Pinard

■ C'est sous la présidence d'honneur de Luc Pinard, vice-président principal chez CGI, que se tiendra le dîner-bénéfice annuel de la Fondation du musée Marcil (Saint-Lambert), le 22 avril, à l'hôtel Omni. Coût : 195 \$. Renseignements : (450) 465-1152, ou (450) 923-6601.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

« J'ai la tête dure et je vais continuer »

Jacques Duchesneau affirme qu'il se représentera à la mairie en 2002

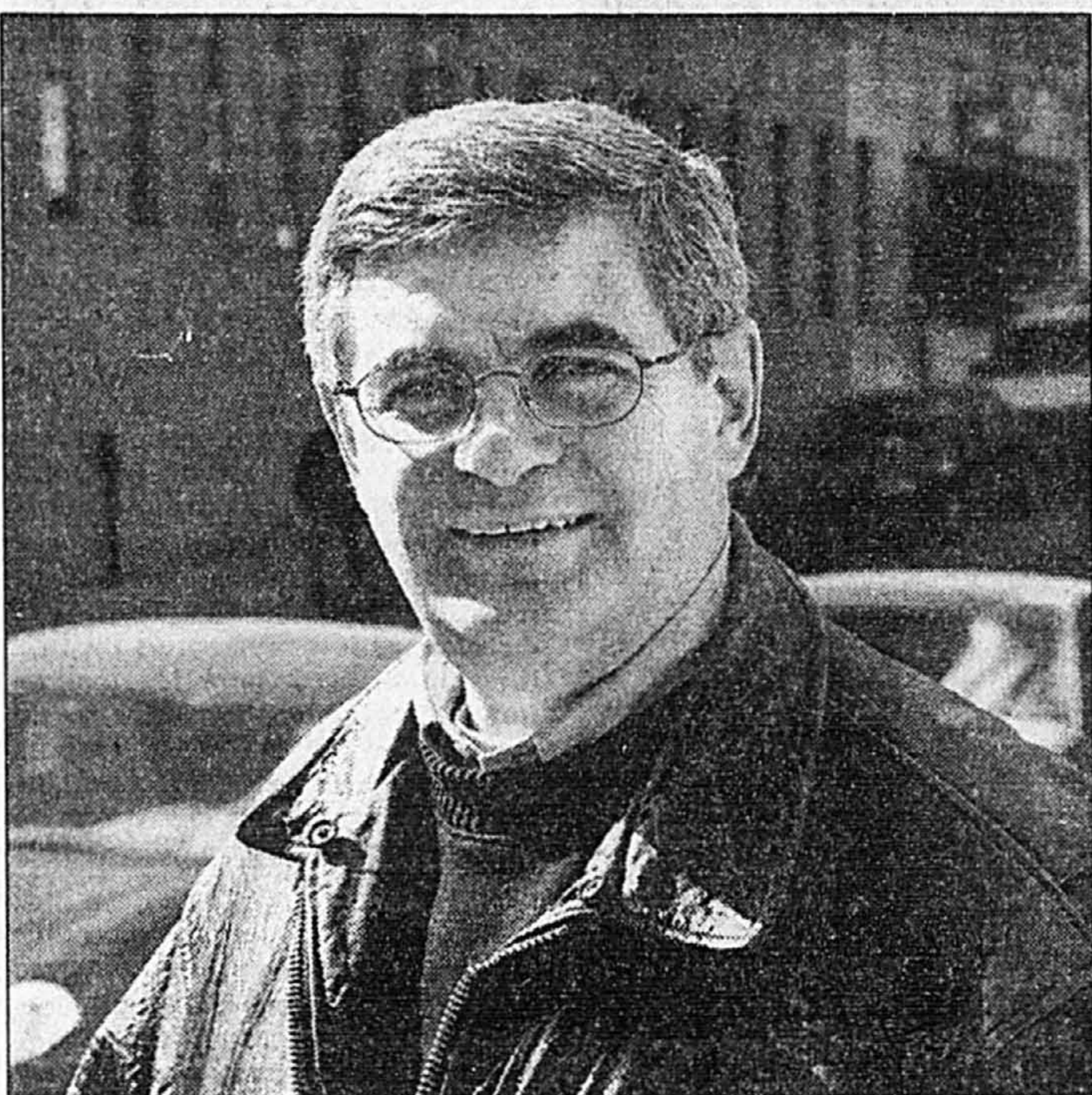


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

« J'ai trouvé ça très, très difficile. Du jour au lendemain, les gens se mettent à dire n'importe quoi sur votre compte et il faut prendre ça avec le sourire », a confié M. Duchesneau, candidat défait à la mairie en novembre dernier.

MICHÈLE OUIMET

Même si Jacques Duchesneau a trouvé la campagne électorale dure, il persiste et signe. En 2002, il sera de nouveau sur les rangs pour devenir maire de Montréal.

« J'ai trouvé ça très, très difficile. Du jour au lendemain, les gens se mettent à dire n'importe quoi sur votre compte et il faut prendre ça avec le sourire, raconte-t-il. J'ai dit à ma femme et à mes enfants de ne plus écouter les lignes ouvertes. Je ne me suis pas senti respecté. J'ai reçu des coups en bas de la ceinture et on a sorti des vieilles affaires hors de leur contexte. Je sais que j'ai fait une carrière propre quand j'étais dans la police, mais mes adversaires ont jeté de l'ombre là-dessus. »

« Il faut être fait solide, ajoute-t-il. Je ne pensais pas que j'allais devenir un déchet du jour au lendemain. Mais j'ai la tête dure et je vais continuer. Un bon boxeur, ce n'est pas quelqu'un qui frappe fort. C'est plutôt celui qui se relève après avoir mangé un coup sur le nez. »

Tête dure, certes, mais lucide, tient-il à préciser. « Si dans trois ans, je suis encore une police dans la tête des gens, je ne m'accrocherai pas. » Il est prêt à renoncer à la mairie, mais pas au pouvoir. Il se verrait bien président du comité exécutif.

Cinq mois après sa défaite aux mains de Pierre Bourque, M. Duchesneau a toutes les allures d'un homme décontracté. Il se présente à l'entrevue avec 30 minutes de retard, le toupet au vent et le blouson de cuir négligemment déboutonné. Pas de cravate, ni de veston. Au restaurant de l'hôtel Delta, il se contente d'un verre d'eau. Pas d'alcool, ni de café. Il s'est d'ailleurs remis à l'exercice et il se vante d'avoir perdu 17 livres en deux mois.

Ce soir, il rencontre ses troupes lors du premier conseil général du parti depuis la défaite du 1^{er} novembre. Le 9 décembre, il a convoqué tous les candidats de Nouveau Montréal. Ensemble, ils ont fait l'autopsie de la défaite.

Simplifier le message

« Notre message était trop compliqué, trop confus. Les gens veulent entendre parler de quatre choses : l'enlèvement des ordures, l'enlèvement de la neige, les trous dans la rue et les taxes. La haute voltige, comme les mairies de quartier, il faut garder ça après avoir été élu. »

Il croit que les campagnes électorales ne sont pas propices pour parler de choses compliquées. « On perd les gens. »

L'autocritique continue : son entourage était parfois arrogant, le parti était mal organisé pour recueillir les fonds et l'opposition était trop divisée. « Ça tirait dans tous les sens. »

Ce soir, il veut d'ailleurs « tendre la main » à l'opposition pour unifier les forces en vue des prochaines élections. Il a déjà eu des discussions avec le RCM et Équipe Montréal (Jean Doré). Pour l'instant, les résultats sont plutôt mitigés.

Un nouvel exécutif sera aussi nommé et M. Duchesneau ne cumulera plus les fonctions de chef et de président.

Il rappelle que son travail à Nouveau Montréal est bénévole. De toute façon, le parti ne pourrait pas lui verser de salaire car il doit d'abord rembourser les 300 000 \$ de dettes héritées de la campagne électorale.

Même s'il vit confortablement avec sa pension de 90 000 \$ par année, il avoue qu'il aimerait bien travailler comme consultant. Des firmes spécialisées dans la sécurité l'ont approché, mais il préfère oeuvrer dans le monde des affaires, histoire de faire oublier son passé de policier. Et d'ouvrir la voie à 2002.

Une nocturne au Tour de l'île

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Pour son 15^e anniversaire, le Tour de l'île de Montréal prend de l'expansion. Pas en kilomètres — les adeptes du vélo en troupeau en pédaleront encore une fois une soixantaine maximum —, mais en nombre de trajets.

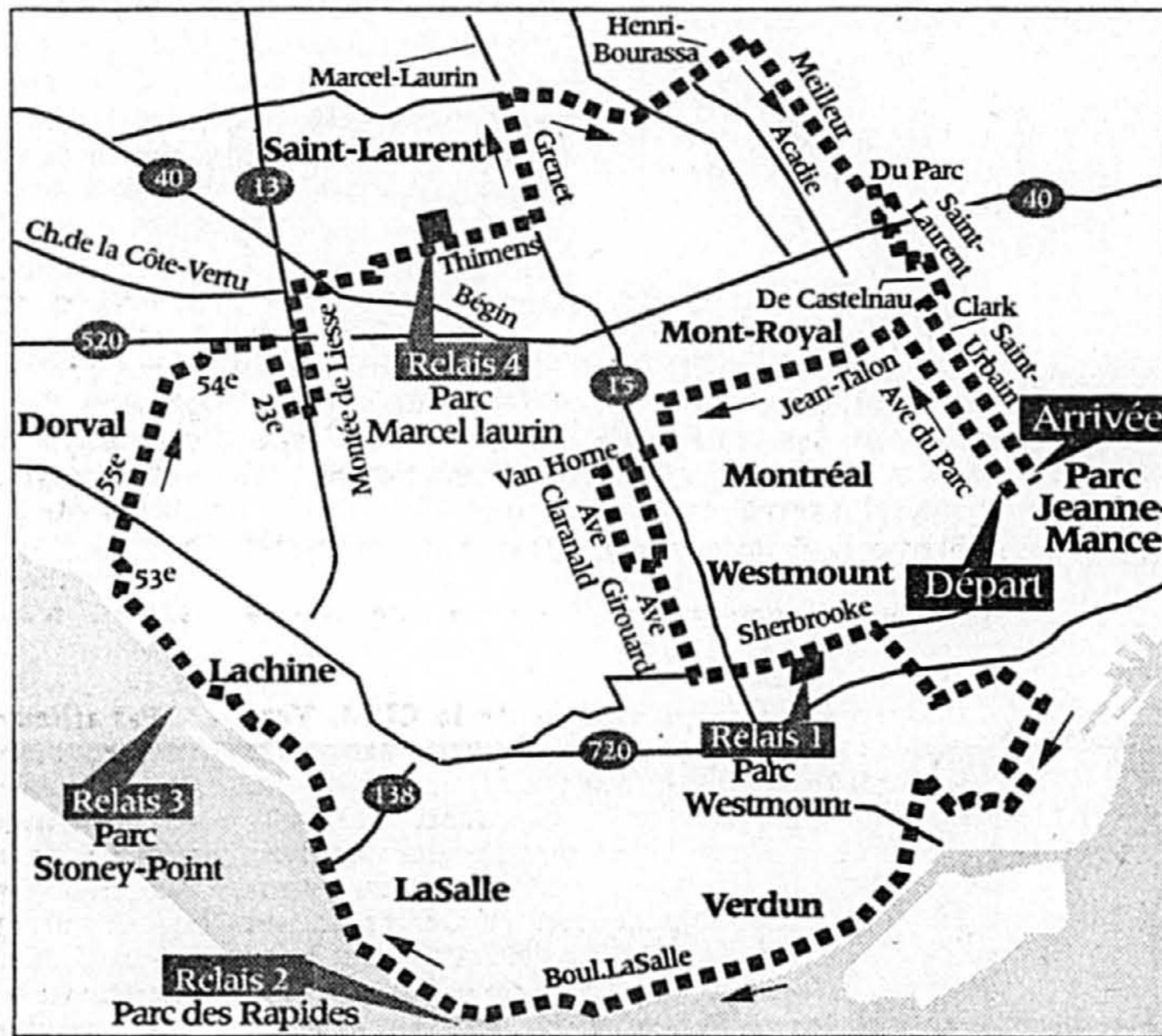
Pour la première fois, on pourra se réchauffer les mollets en roulant de nuit le 4 juin, deux jours avant la traditionnelle randonnée autour de l'île et quatre jours après le Tour des enfants (une virée de 24 kilomètres pour les 6-12 ans).

Les cyclistes nocturnes quitteront le parc Jos-Montferrand — Sainte-Catherine et Frontenac — à 21 h 30, pour se retrouver à l'île Sainte-Hélène 20 km plus tard, avec les gratte-ciel illuminés comme toile de fond.

Le 6 juin, on pourra user trois fois plus d'asphalte (66 km précisément) en quittant le parc Jeanne-Mance par l'avenue du Parc afin de traverser ensuite Mont-Royal, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount, le centre-ville, Verdun, LaSalle, Lachine, Dorval, Saint-Laurent et revenir enfin au pied de la montagne en passant par Villeray.

Les organisateurs ont prévu quatre relais où les cyclistes pourront refaire le plein d'énergie et se donner rendez-vous, ou encore se laisser des messages les uns aux autres.

Entre chacune de ces balades, leur sport restera par ailleurs à l'honneur. C'est que Québec accorde 100 000 \$ au Tour pour que la fête se prolonge toute une semaine, du 30 mai au 6 juin. On en profitera pour inciter les gens à se rendre au boulot en vélo, organiser une course de courriers et de livreurs, monter une exposition de bicyclettes et commémorer le 25^e anniversaire des Championnats du monde de cyclisme, qui se sont tenus sur le mont Royal en 1974.



Infographie La Presse

Depuis 1992, le Tour affiche toujours complet en attirant chaque

année 45 000 personnes (soit 10 par bénévole). Les trois quarts d'entre elles proviennent de Montréal ou de la banlieue. Une sur cinq arrive du reste du Québec et les autres (4 %) viennent de l'extérieur.

Les participants peuvent s'inscrire à partir du 30 mars en se procurant un formulaire dans un magasin Canadian Tire, ou téléphoner au 514-521-TOUR.

Un projet d'hôtel divise résidents et commerçants

HUGO DUMAS

Édouard El Kaim ne comprend pas pourquoi quasiment tous les résidents de son quartier s'opposent farouchement à la construction d'un hôtel « six étoiles », rue Sherbrooke Ouest, au coin de Simpson.

« Nous avons l'occasion de supporter un promoteur qui croit en Montréal, qui veut y investir des millions et qui va créer 350 emplois permanents. Il faut penser à toutes les retombées économiques que ça va apporter », soutient M. El Kaim, qui tient une boutique d'antiquités, rue Sherbrooke Ouest, et qui a agi hier à titre de porte-parole du promoteur immobilier et des commerçants du coin.

Réunies dans une petite salle de l'église St. James hier soir, une centaine de personnes ont répondu à l'appel du conseiller municipal indépendant Jeremy Searle afin de discuter d'un projet immobilier fort controversé. Et l'origine de tout ce tollé ? Mustafa Tatlici, un homme d'affaires qui veut ériger un luxueux hôtel de 24 étages sur les ruines de l'église unitarienne du Messie, rasée par un incendie en 1987.

Si le projet de M. Tatlici se concrétise, l'hôtel de la chaîne Tat's s'élèvera à 100 mètres, avec ses 125 suites, ses 24 appartements, son centre de santé, sa salle de bal, son

restaurant, son café et son bar. Coût total de l'investissement : de 60 à 70 millions.

Urbanisme douteux

Mais la construction de cet hôtel de la chaîne Tat's, déjà implantée en Europe, dérange en plusieurs points au plan d'urbanisme adopté par la Ville de Montréal en 1992. Le règlement de zonage interdit notamment de bâtir des édifices de plus de dix étages à cet endroit.

« C'est une approche de développement qui nous ramène à une époque où on construisait n'importe quoi, n'importe où. Ce projet doit aller ailleurs, mais toujours à Montréal. Il y a plusieurs autres terrains disponibles », propose le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Michel Prescott.

Pratiquement tous les résidents qui ont pris la parole hier soir ont exprimé de vives craintes face au projet de M. Tatlici. « Nous devons penser à l'héritage patrimonial de Montréal avant de penser aux intérêts des commerçants », dit un citoyen, outré. Plusieurs autres ont décrié les éventuelles augmentations du trafic dans le quartier.

« L'administration Bourque est en train de dérapier. Nous allons nous battre contre ce projet-là », soutient le président d'Héritage Montréal, Gérard Beaudet.

1,9% DE TAUX DE LOCATION, 4 995 \$ D'ACOMPTE, 345\$ PAR MOIS* SUR BERLINES VOLVO S70 1999 BIEN ÉQUIPÉES EN STOCK



VOLVO S70 1999	
0 \$ d'acompte / 515 \$ par mois	
2 995 \$ d'acompte / 415 \$ par mois	
4 995 \$ d'acompte / 345 \$ par mois	

VALEUR EN VEDETTE CHEZ VOLVO JUSQU'AU 31 MARS 1999. RENDEZ-VOUS CHEZ LE DÉTAILLANT VOLVO AUJOURD'HUI MÊME.

VOLVO
pour la vie

le groupe
VOLVO

Montréal
UPTOWN
VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES
CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
GARAGE
FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES
BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO
POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI
AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO
DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

* Offre temporaire valide jusqu'au 31 mars 1999, par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo, sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison exigée pour le 31 mars 1999. Bail fondé sur Volvo S70 avec boîte manuelle pour 345 \$ / 415 \$ / 515 \$ par mois pour un bail de 30 mois, avec paiements accumulés de 10 350 \$ / 12 450 \$ / 15 450 \$ (frais de transport et de préparation inclus). Acompte ou échange équivalent de 4 995 \$ / 2 995 \$ / 0 \$. Taxes, enregistrement et assurances en sus. Le bail prévoit une allocation de 20 000 km/année (0,10 \$ par km excédentaire). Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 19 874,40 \$, plus frais d'administration de 200 \$. Bail fondé sur un prix de vente de 34 395 \$ pour la Volvo S70. PVSC de 35 495 \$. Le détaillant peut louer moins cher. (Volvo S70 avec boîte automatique - exemple de location à long terme : 360 \$ par mois pour un bail de 30 mois, avec paiements accumulés de 10 800 \$. Option d'achat en fin de bail : 20 630,40 \$) © 1999 Volvo Canada Ltée. *Volvo, pour la vie* est une marque déposée de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

Politique

John Amagoalik, père du Nunavut

FRANÇOISE CÔTÉ
collaboration spéciale

Ottawa, le 9 mars 1984. À la séance de clôture de la Conférence fédérale-provinciale sur les questions autochtones, John Amagoalik bondit. Il s'écrie : « Tout le monde autour de la table dit que nous avons échoué. C'est vrai qu'il y a échec, mais ce n'est pas nous qui avons échoué. » Il a alors énuméré les provinces et territoires « qui ont échoué », aux applaudissements des participants.

M. Amagoalik ajoute : « Vous n'avez pas réussi à vous entendre pour reconnaître que les peuples autochtones ont le droit démocratique et humain à un gouvernement bien à eux. Nous allons continuer les négociations avec le gouvernement du Canada... Nous ne voulons pas que le peuple canadien ait l'impression que nous quittons cette Conférence avec le sentiment d'un échec complet, parce que ce n'est pas le cas. Le monde continue demain et nous allons poursuivre nos négociations et discussions pour le Nunavut. »

Joint à Iqaluit par téléphone, il a confié que cette intervention avait été une réaction spontanée et qu'il n'avait rien préparé de la sorte. C'est la remarque du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, qui l'a incité à réagir.

Au moment où naît officiellement le gouvernement du Nunavut, ces échanges prennent tout leur sens.

En décembre 1993, les accords sur le règlement des réclamations territoriales et foncières des Inuits de l'Extrême-Arctique ainsi que sur l'établissement du Nunavut sont conclus. Nunavut (notre pays) devient, cette semaine, un territoire qui va couvrir le cinquième de la superficie totale du Canada, au sommet du monde.

Fortement majoritaires

Afin d'obtenir ces accords, les leaders inuits ont dû cependant renoncer à leurs droits ancestraux.



John Amagoalik (à droite), lors d'une conférence de presse tenue en 1987 avec d'autres leaders autochtones : (de droite à gauche) George Erasmus, Sam Sinclair et Smokey Bruyere.

Mais, comme devait le noter M. Amagoalik, les Inuits forment plus de 89 % de la population du territoire, ils sont majoritaires. Ce territoire de seulement 25 000 habitants est officiellement trilingue avec l'inuktituk comme langue prioritaire et les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français.

Aujourd'hui, John Amagoalik, surnommé le père du Nunavut, parle de renaissance du Nunavut et il pourrait aussi bien parler également de la résurrection du peuple inuit qui, à la faveur de la Seconde Guerre mondiale, a subi un choc culturel profond avec la présence des Qallunaaq (non-Inuits) canadiens, américains et alliés. En 1941, le gouvernement fédéral trouve le système des noms de famille inuits trop complexe. Il décide de substituer un système

d'identification au moyen de numéros. Chaque Inuk devait porter au cou un disque avec son numéro d'identification. Le *dog tag* de dire un Inuk. Cela a duré jusqu'en 1971.

Né à Inukjuak, dans le nord du Québec, en 1945, John Amagoalik a vécu enfant l'exode de 17 familles inuites vers l'Extrême-Arctique. Il se rappelle très bien l'arrivée de sa famille à bord du brise-glace à Resolute Bay. C'était par une nuit de novembre, en 1953, alors que les maisons promises par Ottawa étaient inexistantes. Il a connu la faim et les humiliantes excursions au dépotoir de la base militaire. Mais il a surtout déploré l'absence d'école. Ce n'est que lorsqu'il est allé au pensionnat de Churchill, au Manitoba, qu'il a commencé ses études.

Au début des années 70, il travaille pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et fait l'apprentissage sur le terrain de l'administration publique, de la politique et des communications. Très vite, il s'associe aux efforts de toute une génération de leaders inuits pour la récupération de leur territoire arctique doté d'un gouvernement autonome, bref le contrôle de leurs destinées. M. Amagoalik est convaincu que les Inuits, à cause d'une connaissance intime de leur pays de glace et de banquises, sont les seuls capables de bien gérer ses ressources et son écologie fragile.

En 1985, la tragédie de la famine en Éthiopie fait la une de tous les journaux du monde. Les Inuits de l'Extrême-Arctique décident de recueillir des fonds et réunissent

100 000 \$ pour les victimes de la famine. John Amagoalik prend la direction de la délégation qui va porter ces secours et visite l'Éthiopie. Certes, les Inuits ont connu au cours de leur histoire la famine quand le phoque n'était pas au rendez-vous ou que les conditions économiques dépréciaient le commerce des fourrures. Mais jamais des famines aussi terribles que ce qu'il a vu en Éthiopie.

Des Canadiens

Avec l'adoption par les Communes de la loi créant le Nunavut, Ottawa a établi la Commission d'établissement du Nunavut, et John Amagoalik est choisi comme président. Cette commission, composée de représentants du gouvernement fédéral et de celui des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de leaders inuits, a préparé les institutions du nouveau territoire et de son gouvernement. Son rapport comporte quelque 400 recommandations touchant tous les aspects de l'administration et de la vie de Nunavut.

Actuellement, John Amagoalik est installé à Iqaluit, où il vit avec sa famille, dont ses cinq petits-enfants. Dans une chronique hebdomadaire, dans le journal *Nunatsiqaq News*, il a souhaité récemment que la voix de son peuple se fasse entendre à travers tout le Canada. Les Inuits ne veulent pas être des curiosités touristiques, mais des Canadiens à part entière, capables d'apporter une contribution originale au pays.

À ceux qui s'inquiètent du coût du Nunavut et parlent de territoire formé d'assistés sociaux, Amagoalik répond deux choses. D'abord, une grande partie des sommes dépensées au Nunavut pour les infrastructures, les équipements et fournitures retournent dans le Sud sous forme de paiements pour les services. D'autre part, pour le Canada, qui veut affirmer sa souveraineté sur l'Extrême-Arctique, la présence des Inuits assure l'occupation du territoire à un coût plus modique que celui que représenterait le maintien d'une force militaire ou l'établissement de colonies avec des gens venus du Sud.

Concours Simplitel

À gagner : une croisière par jour dans les Caraïbes jusqu'au 11 avril.

Participez automatiquement au tirage quotidien en faisant des interurbains chaque jour, tout simplement.

Un appel interurbain = une chance de gagner.



Aucun achat requis. Tous les appels interurbains sont admissibles. Règlement disponible dans les magasins *Téléboutique* Bell. Valeur approximative de 4000 \$ pour deux personnes.

Communiquez comme personne



Laval/Lanaudière

Hôpital à Lachenaie: décision fin avril

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les résidents du sud de Lanaudière sauront d'ici un mois si la ministre de la Santé, Pauline Marois, donne le feu vert au projet de construction d'un nouvel hôpital à Lachenaie.

C'est ce qu'a indiqué hier le président du conseil d'administration du Centre hospitalier Le Gardeur, Michel Desrochers, qui a rencontré la ministre vendredi dernier.

« Le compte à rebours est commencé, car Mme Marois nous a confirmé qu'elle nous donnerait une réponse à la fin du mois d'avril », a dit M. Desrochers lors d'une conférence de presse dont l'objectif avoué était de mettre de la pression sur la ministre pour qu'elle approuve la construction du Centre de services ambulatoires de Lanaudière (CSAL). « C'est un moyen de pression, mais c'est aussi un constat de l'urgence de réaliser le projet », a avoué candidement M. Desrochers, qui était accompagné d'une véritable armada de médecins, infirmières, administrateurs, maires, préfets et députés locaux.

Depuis 1987

Le sud de Lanaudière attend depuis 1987 la création d'un nouvel hôpital, qui a fait l'objet d'une promesse électorale de la part de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, en 1994. Le Centre hospitalier Le Gardeur, situé en plein coeur d'un quartier résidentiel de Repentigny, ne peut en effet plus répondre à la demande de soins de santé de la population grandissante des MRC Des Moulins et L'Assomption, passée de 125 000 à 230 000 habitants en 15 ans.

« Depuis 1990, 19 nouvelles écoles ont ouvert leurs portes dans le sud de Lanaudière, et pourtant, on n'a toujours que 10 lits en pédiatrie », illustre le Dr Mario Martineau, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital.

De même, le taux d'occupation moyen de l'hôpital est de 99,4 % et

a grimpé jusqu'à 104 % pendant la crise des urgences, alors que la norme ministérielle est de 85 %, souligne le Dr Martineau, qui déplore par ailleurs le fait que l'hôpital Le Gardeur ne soit le théâtre que d'une naissance sur quatre dans la MRC Des Moulins (et de quatre sur cinq dans la MRC L'Assomption).

Selon les plans arrêtés par la région et l'hôpital, le Centre de services ambulatoires sera construit sur un terrain de 120 000 mètres carrés appartenant à un promoteur privé, qui pourrait être exproprié, au nord-ouest de l'intersection des autoroutes 40 et 640, à Lachenaie. L'hôpital lui-même aurait une superficie de 51 000 mètres carrés, 40 % de plus que l'hôpital actuel.

Comme son nom l'indique, le Centre, où déménagerait l'hôpital Le Gardeur, accorderait une large place aux services externes, afin de réduire autant que possible le recours à l'hospitalisation. Il compterait tout de même 272 lits de courte durée, alors qu'il n'y en a présentement que 229 à l'hôpital Le Gardeur. La modernisation du plateau technique permettrait aussi d'assurer un meilleur roulement, notamment aux urgences, en permettant un meilleur accès aux services diagnostiques, soutient le Dr Martineau.

Huit salles d'opération

On prévoit aussi augmenter de trois à huit le nombre de salles d'opérations, ce qui permettrait à l'hôpital de se retrouver au même niveau qu'un hôpital comme Charles-LeMoine, sur la Rive-Sud, pour une population similaire.

Selon le Dr Martineau, l'aval de Mme Marois faciliterait grandement le recrutement de nouveaux médecins pour l'hôpital qui manque d'anesthésistes, de chirurgiens généraux, de psychiatres et de radiologistes.

À l'inverse, un refus pourrait entraîner de nombreux départs. « De 10 à 15 % des 120 médecins actifs à Le Gardeur pourraient quitter si c'est non, surtout chez les spécialistes, ce qui accentuerait les problèmes que l'on vit déjà », dit-il finalement.

Suite de la une

L'Immigration réunira les couples homosexuels

L'IMMIGRATION / Suite de la page A1

couple, les agents doivent s'informer sur la durée et la stabilité de la relation. Ils peuvent demander « des documents qui prouvent la relation, comme un compte bancaire en commun, des biens immobiliers ou autres en commun, un testament, une police d'assurance ou des lettres d'amis ou de parents ».

Les agents peuvent sonder « la volonté du conjoint canadien d'assurer le soutien de son conjoint ». Ils se renseigneront sur un éventuel « mariage de l'un ou l'autre conjoint avec un tiers et, le cas échéant, (sur) le fait qu'il y a eu ou non séparation judiciaire ». Enfin, ils peuvent tenter de savoir s'il y a eu des « antécédents d'abus des formalités d'immigration ».

Me Diane Bélanger, spécialiste en droit de l'immigration, s'est félicitée de cette récente directive. « Voilà des années que je me démenais pour la reconnaissance des conjoints de faits, de même sexe ou pas, a-t-elle dit hier. Rien ne justifiait le ministère de l'Immigration de faire des différences entre les couples mariés ou non, d'autant plus que les homosexuels ne peuvent pas se marier.

« Ces derniers vivent la même réalité. Je ne suis pas homosexuelle moi-même, mais, au cours de ma pratique, j'ai constaté qu'ils correspondent à ce que vivent un homme et une femme dans une relation amoureuse. Pourquoi alors faire des différences? L'objectif de la Loi fédérale de l'immigration, c'est la réunification familiale. Une famille peut être composée d'un couple marié, mais aussi d'un couple non marié, soit parce que les conjoints ont fait le choix de ne pas se marier, soit parce qu'ils sont homosexuels, et ne peuvent pas se marier.

« Au cours des dernières années, les tribunaux ont obligé le gouvernement à placer ses horloges à la bonne heure, par exemple en accordant aux homosexuels le droit de toucher les fonds de retraite de leur conjoint décédé. Les mêmes principes doivent prévaloir en immigration. Le droit ne précède pas la réalité sociale, il la suit. »

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會
Exposition d'art et meubles de chine

Des milliers de meubles orientaux vous y sont offerts en provenance directe de chine. tous offerts au public à prix d'occasion
Meubles en bois de rose massif : mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquet, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.

Mobilier de salle à manger à table ronde, 10 pces
Prix cour. 7 990 \$ SOLDE 3 990 \$

Heures d'ouverture
7 jours sur 7 de 10 h à 20 h

8080, boul. Taschereau Ouest (coté Nord) Brossard
(514) 927-8002

Tables gigognes cour. 799 \$ SOLDE 399 \$

Vitrine Cour. 3 490 \$ SOLDE 1 790 \$

Mobilier de salle à manger 9 pces. Prix cour. 7 190 \$ SOLDE 3 590 \$

Sur présentation de cette annonce, obtenez un **RABAIS 10 %** additionnel
3 SEMAINES SEULEMENT
Solde se terminant le 15 avril

Exportations de qualité remarquable • Bas prix imbattables • Entrée gratuite • Livraison sans frais (en ville)

Laura Laura
PETITES

L'ÉVÈNEMENT
GARDE-ROBE DE PRINTEMPS

Achetez 4 articles ou plus
épargnez **20%**

Achetez 3 articles
épargnez **15%**

Achetez 2 articles
épargnez **10%**

La vente se termine le lundi 5 avril (lundi de Pâques)

Place Vertu
Galerias D'Anjou
Promenade St. Bruno

Mail Champlain
Fairview Pointe-Claire
Centre Angrignon

Carrefour Laval
Place Ville Marie
Place Rosemere (Laura seulement)

Ouvert le Vendredi saint. Fermé le dimanche de Pâques.
Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier, accessoires exclus.

Évadez-vous

CHAQUE SAMEDI DANS
La Presse
AVEC LE CAHIER
Vacances voyage

“EST-CE QUE LA LONGUEUR IMPORTE? BIEN SÛR QUE OUI!”

ÉPARGNEZ

Jusqu'au **5 avril** **

50%

SUR TOUS LES TISSUS DE BASE!

Doublures, permappress, tulle, filet de nylon, entoilage, feutre, ratine et plus encore.

Bouclair 5 jours seulement!
Du 31 mars au 5 avril

Propriétaire de Bouclair

*Du prix régulier
**Tous nos magasins au Québec seront fermés le 4 avril, Dimanche de Pâques Détails en magasin. Marchandise en inventaire seulement

Les ministres sont de moins en moins aguerris

Les cabinets provinciaux rajeunissent et les carrières raccourcissent, indique une étude

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

À mesure que la population canadienne vieillit, les cabinets provinciaux... rajeunissent. Depuis le début des années 1980, à peine trois dixièmes de 1 % des membres des conseils des ministres des provinces ont été en poste au-delà de l'âge de 70 ans, contre 14 % dans les années 1940 et 1950.

Pourtant, le poids relatif des septuagénaires s'est accru depuis 50 ans, et ils représentent aujourd'hui 11 % de la population adulte au Canada. Si l'on en croit une étude réalisée par Graham White, professeur de science politique à l'Université de Toronto, les personnes de 60 ans et plus sont elles aussi sous-représentées dans les capitales provinciales. Depuis 1980, seulement 11 % des membres des gouvernements restent au cabinet au-delà de la soixantaine. C'est quatre fois moins que dans les années d'après-guerre.⁽¹⁾ Les personnes de 60 ans et plus représentent le quart de la population adulte au Canada.

Cette situation ne signifie pas que les gouvernements sont indif-

férents au sort des personnes âgées. Mais on peut certainement croire que s'il y avait davantage de ministres de plus de 60 ans, les intérêts de ce groupe d'âge se situeraient plus haut dans la liste de priorités des gouvernements », a soutenu M. White dans une interview accordée à La Presse.

En étudiant la carrière des 1375 personnes qui ont été ministres dans les gouvernements des provinces canadiennes depuis 1940, le politologue a découvert plusieurs tendances intrigantes. Par exemple: si les politiciens arrivent au cabinet un peu plus jeunes qu'autrefois (45 ans depuis 1980, 48 ans dans les années 1940-50), ils quittent beaucoup plus tôt, à 50 ans plutôt qu'à 59 ans en moyenne.

Les ministres passent...

Plus frappant encore, les ministres restent presque trois fois moins longtemps à la tête d'un même ministère que durant les années d'après-guerre. Il y a 50 ans, un

ministre conservait son portefeuille cinq ans en moyenne; de nos jours, son « règne » dure à peine deux ans. Cela est vrai autant pour les ministères importants (Finances, Justice) que pour ceux de second niveau.

«Les ministres restant en place seulement deux ou trois ans, ils ont à peine le temps de lancer quelques projets.»

Le politologue Graham White croit que des changements aussi fréquents ont des effets néfastes. « La machine gouvernementale est tellement complexe qu'il faut beaucoup de temps avant de se familiariser avec un ministère. Les ministres restant en place seulement deux ou trois ans, ils ont à peine le temps d'en apprendre le fonctionnement et de lancer quelques projets.

Leurs successeurs n'ayant pas nécessairement les mêmes vues, il y a peu de continuité dans les politiques. » De plus, les ministres se retrouvent davantage à la merci des hauts fonctionnaires et du premier ministre.

« Les ministres bien installés dans leur ministère se comportent sans doute avec plus d'assurance que les nouveaux venus, d'autant plus que ceux-ci savent fort bien



Photothèque PC © Bernard Landry est le doyen des ministres québécois.

qu'avant longtemps, il y aura un autre remaniement », écrit M. White.

Une usure plus rapide

Le rajeunissement et l'instabilité relative des conseils des ministres provinciaux ont plusieurs causes, à commencer par le fait que depuis les années 70, les gouvernements sont plus souvent défaits qu'autrefois. Mais cela n'explique pas tout: de nos jours, un tiers des ministres doivent abandonner leur poste à la suite d'un remaniement, contre 13 % dans les années 40 et 50.

Il y a 50 ans, il n'était pas rare que des ministres occupent leurs

fonctions à temps partiel, continuant de mener à bien leur profession ou leurs affaires privées. Ce n'est évidemment plus possible aujourd'hui. « Au cours des années 1960, explique le politologue, l'État s'est mis à jouer un rôle beaucoup plus important. La tâche de ministre est donc plus difficile, l'usure plus rapide. Pour cette raison, la perspective de rester longtemps au cabinet est moins attrayante. »

Pour mémoire, soulignons que l'actuel conseil des ministres à Québec ne compte aucun membre de 65 ans ou plus, alors que les personnes de l'« Âge d'or » représentent 12 % de la population québécoise, et 16 % de la population de plus de 20 ans.

L'ainé du cabinet est le ministre des Finances, Bernard Landry, qui vient d'avoir 62 ans. Le premier ministre Lucien Bouchard a 61 ans.

Vingt des 28 ministres québécois, soit 71 %, sont âgés entre 45 et 64 ans, alors que cette tranche d'âge ne représente que 30 % de la population de plus de 20 ans.

(1) White, G. « Shorter measures: the changing ministerial career in Canada », Administration publique du Canada, vol. 41, no. 3, automne 1998.

DES TONNES D'ÉCONOMIES !

NOUVEAU!

MONITEUR 15 po IBM ET IMPRIMANTE HP DESKJET 697C COMPRIS!

ORDINATEUR APTIVA 244*

AMD K6-2 350 MHz	64 Mo SD RAM	DISQUE DUR 6,0 Go
CD-ROM 32X	MODEM 56 Ko	WIN 98

PRIX DE L'ENSEMBLE

Notre prix 1874,00 \$
Rabais postal -175,00
Prix après rabais **1699 \$**

LOUEZ À PARTIR DE 68\$/MOIS
Sur approbation de crédit. Délai de 36 mois. Taxes en sus.

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE HP DESKJET 697C
Valeur: 239,99 \$

45779/44761/43017

AMAZING VALUE!

RÉDUCTION DE PRIX DE 700 \$ (ÉTAIT 2699 \$)

LOUEZ À PARTIR DE 72\$/MOIS
Sur approbation de crédit - Délai de 36 mois. Taxes en sus.

TOSHIBA ORDINATEUR SATELLITE 4010CDS

PENTIUM II 266 MHz	Mémoire vive 32 Mo	Disque dur 3,82	CD-ROM 24X	WINDOWS 98
--------------------	--------------------	-----------------	------------	------------

MAINTENANT 1999 \$ (ÉTAIT 2699 \$)

46263

NOTRE POLITIQUE D'EXACTITUDE!
Les prix appliqués à la caisse doivent être identiques aux prix indiqués sur les tablettes. Advenant une différence de prix, Bureau en Gros s'engage à vous donner le plus bas prix des deux ainsi qu'un bon d'achat différé de 5 \$.

EPSON IMPRIMANTE COULEUR STYLUS 900

- L'imprimante à jet d'encre la plus rapide d'Epson - jusqu'à 12 pages/min. en noir, 10 pages/min. en couleur
- Couleur de qualité photographique et texte noir laser clair - 1440 x 720 points/pouce
- Possibilité de mise sur réseau - cartes facultatives disponibles

749⁹⁹

46553

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

ROSSARD 6555, boul. Taschereau
DORVAL 3165, boul. des Sources
GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau
LASALLE 7214, avenue Newman
LAVAL 1600, boul. le Caribuisier
3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) 1035, rue du Marché-Central
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire
ROSEMÈRE 315, Curé Labelle
ST-BRUNO 1465, boul. St-Bruno
BUREAU EN GROS - Bureau en gros limité Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd 1999

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN*
Téléphone: 1-800-668-6888 Télécopieur: 1-800-567-2260
HEURES D'OUVERTURE Lun. et Ven. 8 h à 21 h / Samedi 9 h à 17 h / Dimanche 10 h à 17 h

VISITEZ NOTRE SITE WEB A www.bureauengros.com

*RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT.

Pour une consultation GRATUITE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER Santé

CHAQUE DIMANCHE DANS La Presse

Attestation d'études collégiales EN VENTE D'AUTOMOBILES

Planifiez votre avenir

cours de VENTE D'AUTOMOBILES

Parrainé par la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

Formation débutant en mai

Séance d'information 13 avril • 13 h 30

767, rue Bélanger Est, Montréal (METRO JEAN-TALON) 278-3535, poste 231

Obtenez une attestation d'études collégiales en vente d'automobiles et travaillez dans un milieu dynamique et stimulant

RÉUNION DES ANCIENNES
du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie

Vendredi, 16 avril 1999 à 18 heures

- Visite des lieux
- Échanges amicaux
- Retrouvailles chaleureuses
- Goûter fraternel

Ne manquez pas ce rendez-vous avec vos amies et anciens professeurs.

Invitation à toutes... de 1910 à 1998...

Réponse le plus tôt possible — Prix du buffet: 25 \$

D'ici là, visitez notre site WEB www.psnm.qc.ca

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine Outremont H2V 2C5
Téléphone: (514) 735-5261 poste 3003

Le Pacha

La légende revit. Préouverture jeudi, vendredi et samedi dès 21 h.

Spécial pour les dames 1\$ jusqu'à minuit

Rétro. danse. R & B avec D.J. Feever

1215, de Maisonneuve Ouest Angle Drummond
25 ans + tenue de ville exigée
Soirée d'ouverture officielle vendredi 9 avril

NOUVEAU!

DEVENIR SPÉCIALISTE EN VENTE CONSEIL
JE SUIS VENDU À L'IDÉE!

Si vous avez: entrent, leadership, dynamisme

Et vous désirez: travailler avec le public, être autonome dans votre travail, Obtenir un diplôme d'études professionnelles en vente-conseil

- 9 mois de formation à temps plein de jour ou de soir
- programme reconnu par Emploi-Québec
- coût de 40 \$ par session plus frais de matériel

Venez relever le défi en téléphonant au (514) 595-2090

Collège d'administration et de commerce (CDAC)
8825, rue Centrale, LaSalle

Garderies : grève et manifestation le 1^{er} avril

MARC THIBODEAU

Les 2800 travailleuses en garderie syndiquées à la CSN, qui feront la grève le 1^{er} avril, convergeront à cette date au parc La Fontaine, à Montréal, pour participer à une « manifestation nationale » qui se terminera devant les bureaux du premier ministre Lucien Bouchard, au centre-ville.

Ces travailleuses, qui sont actives dans 200 des 800 garderies de la province, s'attendent à recevoir à cette occasion un appui non négligeable de leurs collègues non syndiquées.

En dépit de l'intérêt qu'elles ont manifesté pour l'événement, il est difficile de prédire si les garderies non syndiquées seront grandement affectées par la grève, a indiqué hier Mireille Bénéard, vice-présidente du Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, affiliée à la CSN.

Mario Régis, coprésident de Concertation inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec, qui regroupe 500 centres de la petite enfance, ne croit pas pour sa part qu'il y aura un gros impact sur ces garderies. L'orga-

nisme de M. Régis, qui appuie les revendications salariales des grévistes, juge qu'il est « trop tôt pour utiliser des moyens de pression qui pénalisent les parents ».

Les services de garde en milieu familial et en milieu scolaire ne devraient pas non plus être affectés même s'il n'est pas exclu que certaines travailleuses décident de leur propre chef de participer à la manifestation. Les responsables des garderies privées ne croient pas non plus que leurs services seront perturbés en raison du débrayage orchestré par la CSN, qui a averti les parents concernés au cours des dernières semaines de la tenue d'une journée de grève.

Les travailleuses syndiquées réclament la mise sur pied d'une table centrale de négociation en vue notamment de bonifier leur salaire, qui est actuellement de 11,41 \$ l'heure.

Elles promettent de tenir une seconde journée de grève le 8 avril et d'entamer une grève générale illimitée « quelques semaines » plus tard si le gouvernement refuse de répondre à leur demande.

La FAECUM essuie un revers

MARC THIBODEAU

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), qui s'oppose à la hausse envisagée des frais pour les étudiants en rédaction de mémoire et de thèse, a subi un revers lundi lors d'une réunion spéciale de l'assemblée universitaire à ce sujet.

Les membres de l'assemblée, qui regroupe des représentants des étudiants, des enseignants, du personnel et de la direction de l'Université de Montréal (UdeM) ont rejeté une proposition de la FAECUM, qui cherchait à imposer un moratoire d'un an sur toute décision de cette nature.

Selon le coordonnateur des services aux cycles supérieurs à la FAECUM, François Dupuis, le moratoire aurait notamment permis de véritablement étudier l'impact d'une éventuelle hausse de frais sur les étudiants.

Finalement, la réunion s'est terminée sans que l'assemblée ait pris position sur le dossier.

Le porte-parole de l'UdeM, Bernard Motulsky, s'est bien gardé hier de se réjouir du déroulement de la rencontre. Il a simplement indiqué que la direction entendait

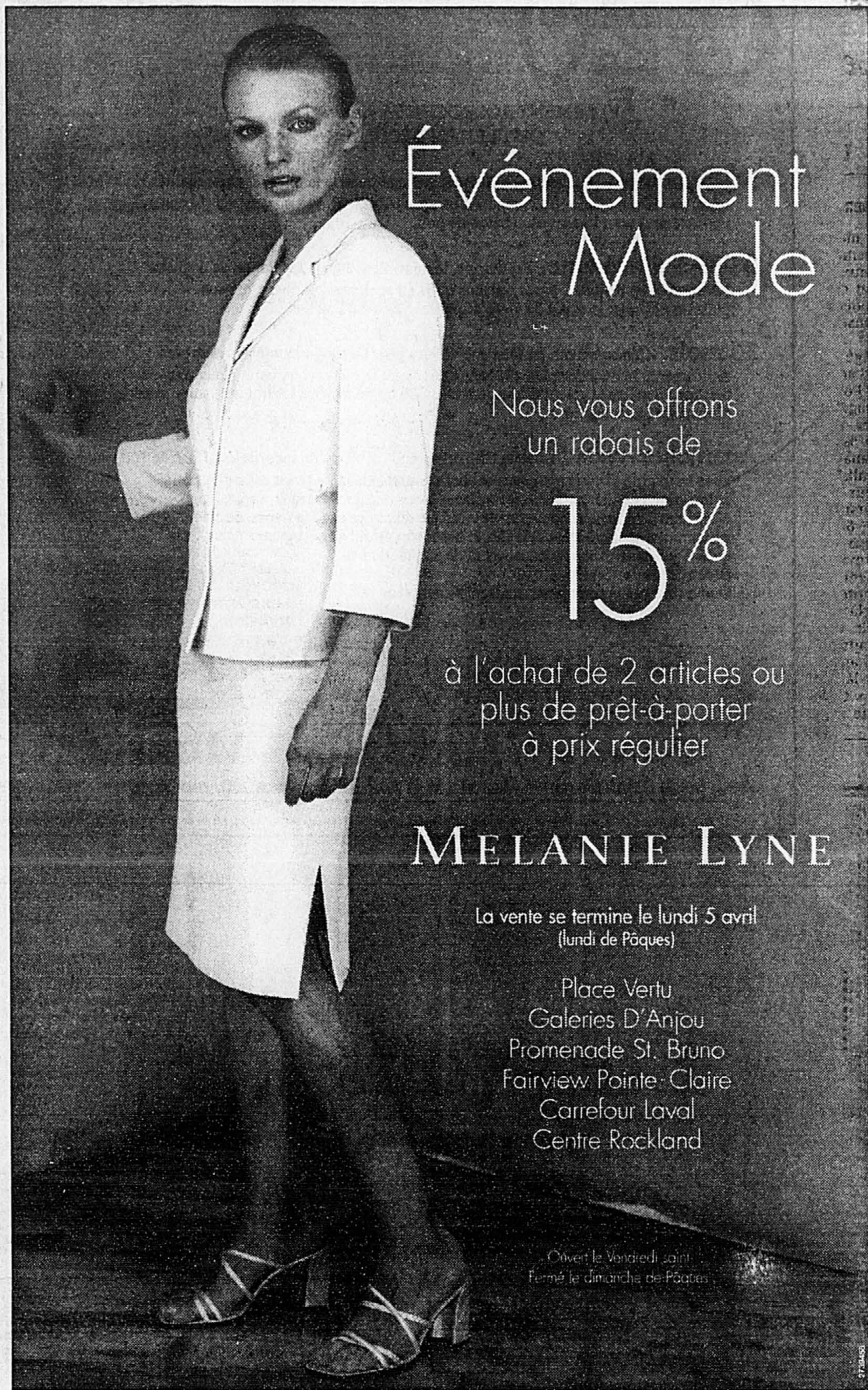
« poursuivre la consultation en cours » avec les étudiants de façon à en arriver à une formule sur laquelle « les gens s'entendent ».

L'UdeM souhaite hausser les frais de rédaction par semestre de 67 \$ à 556 \$ d'ici l'automne 2001.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a décidé pour sa part lundi de hausser les frais de rédaction de pareille façon en dépit des protestations des étudiants.

Le Regroupement des étudiants de maîtrise et de doctorat de l'université a dénoncé hier cette décision. L'organisme déplore notamment que le conseil d'administration ait « complètement ignoré » les questions qu'il soulevait quant à l'impact potentiel d'une telle mesure sur le taux d'abandon aux cycles supérieurs. Ses membres promettent de revenir à la charge pour s'assurer que les étudiants pourront « vraiment » bénéficier des sommes ainsi recueillies.

Le président de l'Association des étudiants inscrits aux études supérieures, Stéphane Jacques, juge que ces hausses contreviennent à la promesse du gouvernement péquiste de geler les droits de scolarité.



Événement
Mode

Nous vous offrons
un rabais de

15%

à l'achat de 2 articles ou
plus de prêt-à-porter
à prix régulier

MELANIE LYNE

La vente se termine le lundi 5 avril
(lundi de Pâques)

Place Vertu
Galeries D'Anjou
Promenade St. Bruno
Fairview Pointe-Claire
Carrefour Laval
Centre Rockland

Ouvert le Vendredi saint
Fermé le dimanche de Pâques

Comment lui expliquer qu'elle sera moins bien payée, parce qu'elle est une fille?



Le débat sur les iniquités salariales peut-il se faire sans soulever au passage l'épineuse question de la discrimination envers les femmes? Le gouvernement du Québec a beau déclarer avoir adopté la loi la plus progressiste au monde sur l'équité salariale, encore faut-il qu'il l'honore justement. En 1999, munies de diplômes à exigences similaires, les enseignantes sont encore moins rémunérées que les ingénieurs du simple fait que les postes en milieu enseignant ont historiquement été occupés par des femmes.

À quelques mois à peine du XXI^e siècle, nous aimons encore croire à une évolution possible des mentalités.

FSE Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CEQ)

L'Erreur boréale fait oeuvre utile, croient plusieurs péquistes

Brassard minimise les constats du film

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pendant que le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, s'efforçait hier de minimiser le constat accablant dressé par Richard Desjardins dans son documentaire choc sur la déforestation, *L'Erreur boréale*, son collègue à l'Environnement, Paul Bégin, reconnaissait que le film montrait des choses « préoccupantes ».

« Nous avons probablement à améliorer les techniques (de coupe) que nous utilisons, a admis M. Bégin à l'Assemblée nationale. Nous sommes en train de réviser ces méthodes et je pense que nous obtiendrons des résultats satisfaisants. »

« Quand on montre des parterres de coupes, ce n'est pas un tableau de Monet; si on veut voir un tableau de Monet, on va au Musée des beaux-arts », a pour sa part lancé le ministre Brassard, en réponse à une question de l'opposition libérale.

M. Brassard a souligné que le régime forestier dénoncé par Richard Desjardins avait été mis en vigueur en 1987 sous un gouvernement de Robert Bourassa, avec l'appui unanime de l'Assemblée nationale.

C'est à tort que le chanteur-cinéaste dénonce ce régime, a ajouté M. Brassard, selon qui la forêt québécoise n'est pas transformée en désert comme le laisse entendre le film. Au contraire, dit-il, les données démontrent qu'elle se régénère, tant naturellement que grâce à la plantation annuelle de 100 millions d'arbres.

M. Brassard devait expliciter sa position devant les médias hier, mais il a remis à deux reprises son point de presse, avant de le fixer à aujourd'hui. Il avait déjà affirmé la semaine dernière, après avoir vu le documentaire, avoir été surtout frappé par la « propagande ».

Une commission parlementaire

Réagissant lui aussi au film diffusé dimanche à Télé-Québec, le chef libéral, Jean Charest, a réclamé la tenue d'une commission parlementaire sur la politique de gestion des forêts au Québec. M. Charest estime qu'il ne faut pas tirer de conclusions à partir du seul film, c'est pourquoi on doit à son avis entendre toutes les parties impliquées, « pour éviter que ça dérape sur une perception qui va nous coller à la peau pour très longtemps ».

Il a dit avoir repensé en voyant *L'Erreur boréale* à l'expérience de la Colombie-Britannique, « où ils ont longtemps donné des réponses comme celles que le ministre des Ressources naturelles a données aujourd'hui, pour dire que la gestion de la forêt était faite correctement ».

« Les producteurs de pâtes et papier en ont payé le prix », dit M. Charest, quand les restrictions et le protectionnisme vert ont ensuite eu un impact important sur l'industrie. « Au Québec, comme on dépend beaucoup des exportations et des ressources naturelles pour gagner notre pain et notre beurre, on a tout intérêt à faire preuve de transparence. »

S'ils considèrent pour la plupart que le film escamote les efforts de reboisement, plusieurs députés péquistes ont aussi admis que le documentaire du chanteur abitibien faisait oeuvre utile en soulevant de bonnes questions. « Il y a des aspects qui sont vraiment caricaturaux, mais le fond de l'affaire doit être pris au sérieux et moi je le prends au sérieux, a dit le président du caucus péquiste et député d'Abitibi-Ouest, François Gendron. On va avoir une discussion au caucus. »

La révision du régime forestier entreprise par le gouvernement a déjà permis de constater qu'il y avait lieu « d'exercer une plus grande vigilance à cet égard dans le suivi des responsabilités des industriels forestiers », insiste M. Gendron.

Le film « interpelle » les décideurs, reconnaît le député de Roberval, Benoît Laprise. « C'est sûr qu'on a commencé en retard au Québec en ce qui concerne les façons de faire la coupe et la culture de la forêt. On a peut-être retardé de quelque 20 ans. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. »

« Je pense que le film va faire en sorte que la réflexion va se faire et ça devrait être à l'avantage de tout le monde », dit André Pelletier (Abitibi-Est).

G20
La nouvelle Infiniti 1999 Touring

TELLEMENT ACCROCHÉE À LA ROUTE QU'ELLE EN DÉCOLLERA

L'ASPHALTE.

349\$ par mois. Si la nouvelle G20 dévore le bitume de la route, ses mensualités, elles, ne videront pas votre compte en banque. D'ailleurs, vous avez probablement déjà dépensé plus pour l'achat d'un bâton de golf.

3 999 \$ d'acompte. En Europe, le nouvelle G20 a la réputation de négocier les courbes en douceur. Nous pensons qu'il est seulement normal que vous puissiez négocier le dépôt de votre acompte avec autant de facilité.

36 mois. Généralement, on loue une voiture pour en conduire une nouvelle plus rapidement. N'attendez plus 48 longs mois avant la fin de votre bail. Nous vous mettrons derrière le volant d'une nouvelle G20 ou toute autre Infiniti une année avant la plupart de nos concurrents.

Accrochez-vous ! Chaque G20 comprend : système de sonorisation Bose de 100 watts avec lecteur de disques compacts et six haut-parleurs, climatiseur avec régulateur automatique de l'air ambiant, lève-glaces à commande électrique, verrouillage électrique de portes, téléouverture électrique du coffre et de la trappe de carburant, dispositif anti-oubli clés et beaucoup plus. Sans compter qu'il n'y a pas de frais de transport ni de préparation et aucun dépôt de sécurité. On ne veut pas vous presser...mais dépêchez-vous !



Ça ne s'explique pas. Ça se vit.

INFINITI LAVAL

305, boul. Saint-Martin E., Laval (514) 382-8550

MERIDIEN INFINITI

4000, rue Jean-Talon O., Montréal (514) 731-7977



349\$ par mois*
location de 36 mois

* G20 1999 Touring. Bail 36 mois comptant 3 999 \$ + taxes. Transport, préparation et assurance GAP inclus. Limite de 20 000 km par année. Valeur résiduelle 16 772 \$. Sur approbation du crédit.

Êtes-vous **mûrs** pour les **petits** prix ?

1⁹⁹ lb
4³⁹ kg

ASPERGES des États-Unis Catégorie n°1



2⁶⁹ lb
5⁹³ kg

TOMATES ROUGES SUR VIGNE
Produit importé
Catégorie n°1

Ces prix sont en vigueur du 29 mars au 4 avril inclusivement.

Pour célébrer ses 30 ans, votre Restaurateur maison Provigo vous offre plusieurs produits à prix très avantageux. Parce qu'un bon plat n'a pas besoin d'être accompagné d'une facture salée.

Votre restaurateur
MAISON^{MC}
provigo



TRENTE ANS
PRÉS DES
GENS
30